

J'avise mes amis et clients que j'ai repris depuis le 15 décembre 66



le Restaurant de la Tour d'Anselme à Saxon

Tél. (026) 6 22 44
R. Joris, chef de cuisine P 1131 S

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN

TÉL. (027) 2 31 52 - CCP 19-274 - Publicité: PUBLICITAS SA (027) 2 44 22 - Le no 30 ct

CENTRALE DES OCCASIONS DU VALAIS - SION MEUBLES

OCCASIONS ET NEUFS

Au fond de la place du Midi, dans la maison Jules Rielle, après la rivière la Sionne. Entrée par la place de Foire et également entrée par la rue du Scex après la station de benzine à gauche.

Tél. (027) 2 14 16.

Achats - Ventes - Echanges

Israël a remporté sa première bataille diplomatique

Moscou le grand perdant à l'ONU

La session extraordinaire de l'assemblée générale de l'ONU a atteint mardi soir son point culminant, avec les votes tant attendus des divers projets de résolution. De l'avis de la grande majorité, l'Union Soviétique est la grande perdante, l'assemblée générale avait été convoquée à sa demande pour condamner Israël comme agresseur et surtout pour effacer la défaite militaire des nations arabes et la défaite politique de l'Union Soviétique. Moscou n'a pas atteint son objectif. La résolution soviétique qui exigeait la condamnation d'Israël, le retrait de ses troupes derrière les frontières de 1949 et des réparations de la part d'Israël aux Etats arabes, a été rejetée par un vote qui représentait une position de retrait par rapport à celle de l'URSS n'a de loin pas non plus réuni la majorité des deux tiers nécessaires.

Mais pour les Etats-Unis non plus, tout n'est pas allé comme on le souhaitait. Ils ont renoncé à leur propre résolution qui demandait l'ouverture de négociations arabo-israéliennes et ont soutenu la résolution latino-américaine qui liait un retrait des troupes

israéliennes à la fin des hostilités et à un premier pas vers la paix. Là non plus, la majorité des deux tiers ne fut pas réalisée, bien qu'elle s'en approchât.

Lors du vote de la résolution pakistanaise qui demandait l'annulation de l'annexion de Jérusalem à Israël, les Etats-Unis s'abstinrent, mais Washington faisait clairement savoir en même temps que cette abstention ne signifiait nullement une approbation tacite de cette mesure contestable prise par Israël.

L'assemblée générale n'a pu décider aucune action contre Israël, mais même si elle l'avait fait, cette condamnation n'aurait été que purement académique, Israël ayant déclaré avant le vote qu'il était déterminé à veiller à sa propre sécurité et à mener sa propre politique.

Ainsi, l'assemblée générale se disperse sans avoir trouvé une solution à la crise du Moyen-Orient, ni même de l'avoir atténuée, le problème du Moyen-Orient retourne maintenant au Conseil de sécurité où les perspectives d'une solution sont encore moins

Le comportement de De Gaulle: un exemple de diplomatie tortueuse

Le journal « L'Aurore » étudie, dans un éditorial, l'attitude française durant le conflit israélo-arabe, après l'échec du vote d'une résolution aux Nations-Unies.

« Le comportement, non de la France mais de son président dans l'affaire du Moyen-Orient — écrit Robert Bony — demeurera comme un exemple très regrettable de diplomatie tortueuse. »

Rappelant les différentes phases de l'évolution du conflit, « L'Aurore » souligne que « la déroute arabe intervint après que De Gaulle eut dès le début des hostilités proclamé sa neutralité », mais bientôt — affirme le journal — « il n'est plus neutre » et « le pelé, le galeux d'où vient tout le mal, c'est — pour le général — naturellement Israël qui doit sans tarder évacuer tous les territoires qu'il occupe et retourner sans discussions ni traité derrière ses frontières de 1956 pour attendre une nouvelle attaque des Arabes ».

L'éditorialiste conclut: « De Gaulle n'est pas le seul à défendre cette opinion. Kossyguine et Boumediene (...) partagent son point de vue. Toutes les nations de l'hémisphère occidental de la Finlande au Cap Horn le rejettent ».

a prononcé son allocution devant l'assemblée générale des Nations-Unies. »

Violente réaction syrienne

DAMAS — La radio syrienne a violemment réagi hier matin contre « la défaillance de l'assemblée générale des Nations-Unies ».

La radio a dit: « L'assemblée générale de l'ONU a prouvé qu'elle était incapable d'accomplir son devoir en tant qu'organisation internationale au service de la paix et de la défense des droits de l'homme. Cette organisation ajoute une nouvelle tache à sa réputation, son prestige et sa dignité ».

Radio-Damas a conclu: « En refusant d'entériner n'importe quel projet de résolution condamnant Israël et son agression ou lui ordonnant de retirer ses forces des territoires arabes, l'assemblée a prouvé qu'elle n'était qu'un satellite des Etats-Unis et du sionisme mondial ».

Conséquence logique...

TUNIS — « Tout en regrettant ces votes négatifs, le gouvernement tunisien estime qu'ils sont la conséquence logique d'une situation qui découle du fait que nous avons toujours ignoré un point important, celui de l'existence d'Israël en tant qu'Etat reconnu par la majorité des pays et en particulier les grandes puissances, et garanti par l'ONU » a déclaré un porte-parole officiel tunisien à la suite des votes de l'assemblée générale des Nations-Unies.

« Il s'agit là d'une position en porte-à-faux qui nous a isolés. C'est d'ailleurs dans ce sens que le secrétaire d'Etat tunisien aux affaires étrangères

Tirage à Genève de la 13e Coupe des clubs champions européens et de la 8e Coupe des vainqueurs de coupe



Ce tirage a eu lieu mercredi dans un palace de Genève... De nombreux représentants des unions du football international et des représentants de la presse ont assisté à cette séance...

Voici lors du tirage de la 13e Coupe des clubs champions européens, le président M. Crayg, qui en compagnie de MM. Barcs et Widerkehr président de l'UEFA, ont la grande « responsabilité » de désigner les adversaires...

CHRONIQUE DE POLITIQUE ETRANGERE par M.-W. SUES

Toujours la bombe!

Avec le temps qui passe, les générations qui se succèdent, on a tendance à oublier l'aube du 16 juillet 1945 où, dans le désert du Nouveau-Mexique, les savants américains faisaient exploser la première bombe atomique et constataient qu'elle fonctionnait bien. Vingt-et-un jours plus tard une semblable détruisait Hiroshima. L'humanité entrait dans une ère nouvelle: l'âge nucléaire.

A la terreur succéda un certain fatalisme. Les masses populaires grisées par les facilités du prodigieux développement de notre époque technique, accordent de moins en moins d'importance au danger mortel suspendu sur leurs têtes. Les gouvernements y songent davantage. Si ceux des Etats-Unis et de l'U. R. S. S. ne se sont pas encore disputé la suprématie universelle (le cosmos est entré dans le cadre de leurs rivalités) c'est uniquement à cause de cette démoniaque désinté-

gration de la matière, dont les effets anéantiraient les peuples, sans lesquels ils ne seraient pas au pouvoir.

Mais voici qu'un troisième larron brandit la menace à son seul bénéfice, la Chine. Et à quelle allure! Tous les délais sont raccourcis, toutes les puissances électro-chimiques décapées. L'horrible danger d'extermination générale est de nouveau là.

LES ZONES DENUCLEARISEES

On comprend qu'il soit des gouvernements assez sages pour s'en préoccuper. Comme les « Lieux de Genève », conçus dans l'entre-deux-guerres, devraient être des endroits de refuge où les gens auraient trouvé des abris contre les méfaits de la guerre chimique et bactériologique, les diplomates ont énoncé le principe des zones dénucléarisées. Le premier à en lancer officiellement l'idée fut le ministre des affaires étrangères de Pologne, M. Rapacki. Un plan visant l'Europe centrale porte son nom. Mais les intentions politiques du bloc communiste qui perçaient à travers ce projet étaient trop visibles pour qu'il puisse, présentement, lui être donné suite. Mais il n'y a pas que l'Europe. A l'autre bout du golfe, bien que leur position géographique excentrique les mette provisoirement à l'abri des grandes lignes de communication et éventuellement d'attaque, les Etats hispano-américains songèrent, depuis longtemps, à se mettre au bénéfice d'une telle cuirasse. Certes, pour qu'elle soit efficace, il y faut l'unanimité. Or, l'explosion marxiste déclenchée par Fidel Castro l'empêcha de se réaliser et entretient une porte ouverte à toutes les inquiétudes. Cependant, les diplomates sud-américains furent de tout temps des novateurs courageux et entreprenants. Au temps de la Société des Nations ils eurent plusieurs fois des initiatives qui permirent de surmonter de grosses difficultés. Lors de l'assemblée des Nations Unies de 1963, la délégation mexicaine, reprenant l'essence d'un message du président Alfredo Lopez Mateos, proposait aux vingt et un Etats,

membres de l'Organisation, mais également membres de l'Organisation des Etats américains, de créer, en Amérique latine, tant du Sud que Centrale, une zone dénucléarisée. Avant même que les intéressés aient répondu à l'appel, sur la proposition de sa commission du désarmement, l'assemblée faisait sienne cette initiative, s'engageait à la soutenir et invitait les Etats que cela concernait à y souscrire sans retard.

UN PRECEDENT BENEFIQUE

Au cours de l'année 1964, les chancelleries de dix-sept pays des vingt et un pays en cause prirent langue, créèrent une commission d'étude et discutèrent. L'abstention totale de Cuba, les hésitations de la Jamaïque et de la République Dominicaine ne brisèrent pas l'élan des autres. Etudes et négociation durèrent de longs mois. Mais les travaux étaient assez avancés, au début de cette année, pour que le Mexique convoquât, en février dernier, dans sa capitale, les représentants d'ont mandatés des vingt et une nations intéressées. Le traité fut alors paraphé et quatorze plénipotentiaires ayant reçu de leurs gouvernements respectifs les pouvoirs nécessaires, le signèrent. Une quinzième adhésion suivit. Il en fallait onze pour que le traité pût entrer en vigueur. C'est aujourd'hui chose faite, même s'il y a des refus, même en présence des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France et de la Hollande qui détiennent encore des territoires dans cette région. Ils ont été invités à s'associer à cet effort, ainsi que l'U. R. S. S., bien que celle-ci n'ait pas d'intérêts directs dans cette zone, mais parce qu'elle patronne l'attitude adoptée par Cuba. Il est certain que Fidel Castro s'est entretenu de ce problème avec M. Kossyguine, lors de son récent séjour dans « l'île du sucre ».

Toujours est-il que l'accord lie la très grande majorité des Etats de cette partie du globe et qu'il est entré en vigueur. C'est un exemple très important de ce qui pourrait être réalisé dans d'autres régions. Devant le terrible danger qui menace la race humaine, les Hispano-Américains ont tracé la voie la plus logique, la plus simple à suivre, pour les puissances non atomiques.

Me Marcel-W. SUES.

L'ONU RECHERCHE TOUJOURS UN COMPROMIS

HELSINKI — Les délégations finlandaise et suédoise présenteront jeudi matin à l'ONU un rapport sur les possibilités d'une solution de compromis en vue de régler la crise au Moyen-Orient, annonçait-t-on mercredi au ministère finlandais des affaires étrangères.

Aucune indication précise sur la teneur de ce rapport n'a pu toutefois être obtenue.

Le président de l'assemblée générale, M. Abdul Rahman Pazhwak avait demandé mardi dernier au chef de la délégation finlandaise à l'ONU, M. Max Jakobson, d'étudier les possibilités d'une solution de compromis, mais, souligne-t-on à Helsinki, les efforts de M. Jakobson n'ont, semble-t-il, donné aucun résultat au cours de la journée de mardi.

APPEL DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE

NEW-YORK — M. Abdul Rahman Pazhwak, président de l'assemblée générale des Nations-Unies, a lancé un appel aux pays membres, leur demandant de tenter un dernier effort pour trouver une solution au problème du Moyen-Orient. Il a également prié les présidents Kossyguine et Johnson de donner une autre tournure aux suites de leur rencontre de Glassboro,

AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE

NEW-YORK — Le président de l'Assemblée générale faisant état « du souhait de nombreuses délégations d'entrer en consultations », décide, malgré les objections d'Israël, de remettre la suite des débats au mercredi 12 juillet.

Les pertes jordaniennes

AMMAN. — On annonce à Amman que le bilan des pertes jordaniennes, à la suite des récents opérations militaires entre forces israéliennes et forces jordaniennes, sont 6 094 morts et disparus, 722 blessés et 463 prisonniers de guerre.

Ces chiffres ont été communiqués à la fin de la matinée de mercredi par le premier ministre de Jordanie, M. Saad Joumaa.

Grande vente au rabais

50%

sur des lots de tissu RIDEAUX IMPRIMES

COUPONS

pour robes d'été, 2 m. 50 depuis

8 fr.

10%

sur tous les articles en magasin non baissés

"A l'Economic" Ed. Röhrner-Coppex

PLACE DU MIDI — SION (aut. du 5 au 18 juillet)

P 34 S

DANS NOS CANTONS

Agrandissement de l'école polytechnique fédérale

Le Conseil fédéral adresse un nouveau projet (174 millions) aux Chambres

BERNE — Le Conseil fédéral a adressé, mercredi, aux Chambres, un nouveau message au sujet de l'agrandissement de l'école polytechnique fédérale et des établissements qui y sont rattachés. Ce message prévoit des dépenses de 174 millions de francs en chiffres ronds. Il s'agit d'un nouveau pas vers l'agrandissement intégral de l'école polytechnique fédérale, à Zurich, qui doit mettre l'école en mesure d'accueillir 10.000 étudiants, dont 2.000 du troisième cycle (au-delà du diplôme). Actuellement l'école compte 6.000 étudiants.

Le message relève que l'école polytechnique fédérale souffre d'un manque de place aigu. Mais d'autre part, les finances fédérales traversent une passe difficile. Le projet se limite, de ce fait aux exigences les plus urgentes. Les constructions dont la réalisation est recommandée profiteront aux sections d'électronique, de chimie, de génie civil et d'agriculture, c'est-à-dire aux sections appelées à former la relève scientifique pour des branches très importantes de notre économie.

A côté des projets de construction pour ces quatre sections, le message demande des crédits pour l'achat de biens-fonds au voisinage immédiat du groupe central de l'école polytechnique fédérale.

Les projets faisant l'objet du nouveau message doivent s'intégrer dans le programme en cours de telle manière que tous les bâtiments prévus puissent être occupés au plus tard jusqu'au milieu de la décennie 1970-1980.

ENCOURAGER LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le message donne aussi des renseignements sur des mesures qui devront être prises dans le cadre de la politique scientifique. Il mentionne les besoins relatifs au bien-être des étudiants: projet d'un ensemble de logements au Hoenggerberg, pour 200 étudiants en première étape et pour 800 dans la phase finale, nécessité de créer davantage de réfectoires. Il annonce l'achat prochain pour l'EPF d'un ordinateur électronique d'une capacité beaucoup plus élevée que celui qui est actuellement en service.

Le message évoque encore la loi fédérale sur l'aide aux universités actuellement en préparation, la demande présentée par le Conseil d'Etat du canton de Vaud en vue de la reprise de

l'EPUL par la Confédération, l'appui accru qui est sollicité en faveur de la recherche appliquée et de la recherche médicale. Il rappelle les contributions croissantes à des entreprises internationales de recherche auxquelles la Suisse participe.

Le projet d'agrandissement de l'école polytechnique fédérale a été commenté mercredi à Zurich au cours d'une conférence de presse par M. Burckhardt, président du conseil de l'école.

Un crédit, voté en 1955, accordait 92 millions pour une nouvelle installation de recherche dans le domaine de la physique des hautes énergies à Villigen (Argovie), à proximité immé-

diante de l'Institut nucléaire de Wurenlingen.

Le haut-lieu de cette discipline, relevait le message, est le CERN à Genève. Mais la collaboration de la Suisse au CERN n'est possible que si nos chercheurs disposent de leurs propres installations. Le centre de Villigen disposera d'un accélérateur de protons à haute intensité et à un niveau d'énergie de 500 «MEV» (millions d'électron-volt).

Consulté, le Conseil suisse de la science a donné un préavis positif, relevant que le projet, qui présente un très haut intérêt scientifique, est de nature à placer la Suisse en tête de la recherche en physique nucléaire.

Les cafetiers zurichoïses s'élèvent contre les clubs privés

La police en ferme douze

ZURICH — Au cours d'une conférence de presse donnée mardi à Zurich, la Société des cafetiers et restaurateurs du district de Zurich a exprimé le vœu que les restaurants soient ouverts après 24 heures.

D'autre part, la société souligne l'augmentation constante des clubs privés, augmentation qui est due à l'heure trop avancée de fermeture des établissements publics. Actuellement il y a 38 clubs à Zurich. Les restaurateurs estiment qu'ainsi, il existe une possibilité de détourner la loi sur les établissements publics et ils relèvent que les organisateurs de tels clubs réalisent des bénéfices allant jusqu'à 10 000 fr. par mois.

Par conséquent, la Société des cafetiers et restaurateurs demande aux autorités locales d'effectuer un contrôle exact de ces locaux et d'obliger les tenanciers à tenir une liste exacte des membres, et que les cartes d'entrées soient soumises à l'impôt sur les billets.

LA NUIT, ON DORT!

La police des bâtiments de la ville de Zurich a ordonné la fermeture de 12 des 38 clubs de nuit privés exist-

tant en ville. Cette mesure, sans appel, a été prise à la suite de violations flagrantes des dispositions en matière de police des bâtiments, ou en raison du tapage nocturne.

Un agent de police provoque un accident mortel

COIRE — Alors qu'il était de service mardi et qu'il se rendait, à motocyclette, sur les lieux d'un accident, un agent de la police cantonale grisonne l'happa, dans une rue de Coire, un homme qui fut projeté à terre et grièvement blessé. La victime, âgée de 80 ans, M. Nicola Battaglia, ancien président d'arrondissement de Coire, a dû être transporté à l'hôpital où il est décédé dans la soirée.

Une écolière se jette contre un scooter

KIRCHBERG — Un accident mortel de la circulation s'est produit mardi à midi à Kirchberg, coûtant la vie à une jeune écolière de 7 ans, Pia Schoenberger, de Wolfikon-Kirchberg. Un scooter venant de Kirchberg roulait dans la direction de la Wilerstrasse. Au Neudorf, il dépassa quelques écolières qui cheminaient sur le côté droit de la chaussée. A ce moment précis, la jeune Pia Schoenberger se détacha du groupe de ses camarades et se jeta contre le scooter. Elle fut atteinte et projetée à terre. La malheureuse a été si grièvement blessée qu'elle est décédée durant son transport chez un médecin.

Un jeune Anglais trouvé mort au pied d'un mur

GENEVE — Effectuant leur patrouille, des gendarmes ont découvert, mercredi matin à 4 heures, au pied d'un mur d'une dizaine de mètres de hauteur, à la rue Théodore de Beze, le corps d'un jeune Anglais, genre «beatnik». Il s'agirait du nommé Nigel Bertran Selwood, porteur d'un passeport délivré au Danemark et qui, venant de Suède, était arrivé la veille — jour de son 19e anniversaire — à Genève. Il avait, en arrivant, déposé un bagage à la

consigne de la gare de Cornavin. On suppose que le jeune homme s'étant reposé sur le mur en question est tombé pendant son sommeil et s'est tué.

Pris de malaise il tombe sous les roues d'un camion

GRONO — Mercredi matin, vers 8 h., M. Oscar Maier, âgé de 56 ans, de Lucerne, en séjour à Grono, qui marchait sur le bord de la route principale, a été pris de malaise et est tombé sur la chaussée. Au même instant survient un loud camion dont les roues lui écrasèrent la tête. Une autopsie établira probablement si, lorsque le piéton a été happé par le camion, la mort avait déjà fait son œuvre. La police a déjà exclu une responsabilité quelconque de la part du chauffeur.

L'«AVS» a vingt ans

BERNE — C'est le 6 juillet 1947 que la création de l'Assurance-vieillesse et survivants fut approuvée en votation populaire, par 862.000 contre 215.000 voix. La participation au scrutin se montait à 80 pour cent. La base constitutionnelle de cette institution sociale avait été posée en 1925 déjà par l'adoption de l'article 34 quater de la Constitution. La première votation sur la loi d'application eut lieu en 1931, soit au début de la crise économique. Le projet fut rejeté à une assez forte majorité. Il fut de nouveau étudié pendant la guerre, et les Chambres fédérales l'adoptèrent en 1946. La loi est entrée en vigueur le 1er janvier 1948.

Les cotisations des assurés et des employeurs, qui se montaient à l'origine à 418 millions de francs, dépasseront 1,5 milliard en 1967. La septième révision est en préparation et la révision de l'Assurance-invalidité, qui complète l'AVS est en cours.

24 heures de la vie du monde

- **LA REINE ELISABETH QUITTE L'EXPO DE MONTREAL.** — Au terme de sa visite à l'Exposition internationale de Montréal, la reine Elisabeth II et le prince Philip d'Edimbourg, sont arrivés mardi soir à Kingston, sur le Saint-Laurent, à bord du yacht royal « Britannia ».
- **LA PREMIERE FUSEE EUROPEENNE S'ENVOLE.** — On annonce à Adelaide que la première fusée européenne construite en Australie par les soins de l'organisation européenne ELDO sera mise à feu mardi prochain à la base de Woomera.
- **DEUX ALPINISTES DEVISSENT DANS LE MASSIF DU TRIEVES.** — Une jeune fille et un jeune homme, dont on ignore encore les identités ont trouvé la mort mardi après avoir dévissé dans la voie normale du mont Aiguille (2 097 m), dans le massif du Trièves.
- **GEORGE WALLACE CANDIDAT A LA PRESIDENCE.** — Un nouveau parti réactionnaire, le « Patriotic Party », créé aux Etats-Unis par M. Robert Depugh, chef de l'organisation anti-communiste et paramilitaire des « minutemen », a annoncé mardi à Kansas City qu'il soutiendrait la candidature de M. George Wallace, ancien gouverneur ségrégationniste de l'Etat d'Alabama, à la présidence des Etats-Unis.
- **PRIX DE L'ESSENCE SANS CHANGEMENT EN ITALIE.** — « Le prix de l'essence ne sera pas augmenté », a déclaré M. Giulio Andreotti, ministre italien de l'Industrie et du commerce, à la commission de l'industrie du Sénat.
- **678 PERSONNES TUÉES EN QUATRE JOURS.** — 678 personnes ont perdu la vie dans des accidents de la route qui se sont produits ces quatre derniers jours aux Etats-Unis, où l'on fête l'« Independence Day ». Quarante-six personnes ont été tuées dans des accidents de bateau et 175 autres se sont noyées.
- **DROIT D'ASILE EN BELGIQUE POUR M. BIDAULT.** — Le gouvernement belge a donné son accord de principe à l'octroi du droit d'asile politique à M. Georges Bidault actuellement en exil au Brésil, annonce le ministère des Affaires étrangères. Cet accord est assorti des réserves d'usage pour tout réfugié à savoir l'interdiction de toute activité politique.
- **LA RHODESIE A APPRIS.** — Dans une interview télévisée, M. Ian Smith, premier ministre de Rhodesie, a déclaré, mardi, qu'il était « inexact de croire que les sanctions avaient nui à l'économie rhodesienne ». Cet « exercice » a poursuivi M. Smith, a eu pour effet d'apprendre à la Rhodesie à ne compter que sur elle-même.
- **LES ETUDIANTS RECLAMENT DES ELECTIONS.** — Des bagarres ont éclaté à Fusan, mercredi lors d'une manifestation entre deux mille étudiants et la police. Les manifestants réclamaient de nouvelles élections législatives.
- **NOUVEL AMBASSADEUR SUISSE AU JAPON.** — Le nouvel ambassadeur de Suisse au Japon, le Dr Emil Stadelhofer a présenté mercredi matin au Palais impérial ses lettres de créance à l'empereur Hirohito.
- **LE PAPE A REÇU L'AMBASSADEUR D'ISRAEL EN ITALIE.** — Le pape a reçu en audience privée M. Avriel, ambassadeur d'Israël en Italie. L'entretien a duré une vingtaine de minutes.
- **AUGMENTATION DU PRIX DES JOURNAUX EN ESPAGNE.** — Le ministre de l'Information de l'Espagne, M. Manuel Fraga Iribarne, a signé mercredi un décret selon lequel le prix des journaux espagnols, à partir de jeudi, sera porté de deux à trois pesetas, soit de 15 à 20 centimes.

Plainte contre « Arbitrex S.A. » et « Aeschen Bank »

BALE — La commission fédérale des banques a porté plainte auprès du ministère public de Bâle-Ville contre les principaux membres du Conseil d'administration des « Arbitrex SA » et « Aeschen Bank » pour diverses infractions contre la propriété. Le ministère public a ouvert aussitôt une enquête. Tous les locaux des deux sociétés ont été fermés. Cette mesure sera maintenue jusqu'au moment où une décision sera prise sur le fond de l'affaire.

Dix communes s'associent

LAUSANNE — Lundi matin, à Beaulieu, les syndicats et les secrétaires municipaux de dix communes de la région lausannoise, Lausanne, Le Mont, Pully, Crissier, Chavannes, Ecublens, St-Sulpice, Renens, Prilly, Epalinges, ont signé une convention relative à la construction et à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Vidy. C'est le résultat de longues années de démarches, qui illustre la nécessité d'une entente entre des communes voisines.

Un employé électrocuté

COSSONAY — Mercredi après-midi, M. Paul-Henri Carrard, marié, 36 ans, domicilié à Vuflens-la-Ville, employé de la Compagnie vaudoise d'électricité, installait une ligne électrique près de Vuflens-la-Ville lorsqu'il a été électrocuté. Il a succombé à l'hôpital de Saint-Loup.

La voiture voulait descendre les escaliers

LAUSANNE — En fin d'après-midi, hier, à Lausanne, un chauffeur gara sa voiture le long d'une avenue en pente, ayant mal serré le frein à main, la voiture se mit en mouvement, traversa la route et emprunta une rampe d'escaliers pour terminer sa course contre un mur. Par chance personne ne se trouvait sur le chemin du véhicule. Il a fallu le secours des pompiers de la ville pour dégager l'automobile. Les dégâts sont importants.

La poste et l'économie privée

Un éditorial de la rédaction du « Nouvelliste du Rhône » a évoqué tout récemment certains aspects de la réduction des prestations postales (v. No 146, du 27 juin), insistant surtout sur les conséquences désastreuses qui pourraient en résulter pour les journaux. Ceux-ci ne seront pas seuls à pâtir des restrictions postales dont le détail a été récemment publié. Il ne faut pas oublier, par exemple, que le nombre des ménages dont les deux conjoints travaillent est considérable. Avec la diminution des heures d'ouverture des guichets, ceux-ci ne pourront pratiquement plus effectuer leurs paiements que le samedi. Il en résultera un encombrement des guichets, le samedi matin, qui sera très désagréable aux particuliers et gênera considérablement les commerçants qui doivent encore avoir recours aux services de la poste ce jour-là. Ce qui, pour les uns, est

un simple inconvénient (si fâcheux soit-il) deviendra pour l'économie une source de préjudice à la bonne marche des affaires. L'économie en général, qui fournit la plus grande partie des ressources de la poste, sera privée de services pourtant indispensables. Or, ne l'oublions pas, si l'économie a naguère accepté les prétentions des PTT en matière de tarifs, c'était dans l'espoir que les prestations régulières et nécessaires seraient maintenues. On parle maintenant de les réduire et il ne semble pas que tous les efforts aient été faits pour aménager ces réductions de manière qu'il en résulte le moins d'inconvénients possibles pour l'économie du pays. A ce propos, je ne résiste pas à l'envie de citer un passage de l'exposé fait, voici deux semaines, à la Chambre de commerce de Bâle, par M. Samuel Schweizer, président de cet organisme, passage qui a

trait, précisément, au problème des restrictions postales: « ... Le commerce et l'industrie, de même que l'industrie et la finance ne peuvent pas renoncer aux levées et aux distributions postales pluriquotidiennes, pas plus qu'ils ne peuvent renoncer à l'utilisation sans restriction des cases postales pendant toute la durée de la semaine, y compris par conséquent le samedi matin. Si les guichets étaient fermés plus tôt, il serait indispensable, du moins dans les plus grandes villes, qu'un bureau de poste central, disposant à proximité de possibilités de parcage pour une courte durée, reste ouvert jusqu'aux heures qui sont appliquées actuellement. La poste ne remplit naturellement pas le service auquel elle est légalement tenue en ouvrant un simple guichet pour les urgences, guichet dont chaque service serait d'ailleurs frappé d'une taxe

spéciale. En ce qui concerne ces bureaux de poste centraux devant appliquer l'horaire actuel, il faut que l'on mette à disposition des usagers des guichets en nombre suffisant, fournissant tous les services postaux sans exception et sans taxe spéciale. Nous devons, face à la résistance que compréhensible qui est opposée à Berner à ces demandes minima de l'économie, défendre avec détermination les intérêts vitaux de cette dernière. »

Comme le montrent ces lignes, la résistance aux prétentions des PTT ne se manifeste pas seulement en ce qui concerne la distribution des journaux, mais aussi à propos des services que l'économie est en droit d'attendre d'une administration disposant d'un monopole fédéral, ce qui implique pour elle des devoirs qui ne peuvent être mis en discussion.

Max d'Arcis

FONDS DE PLACEMENT SUISSE

Valeur Rachat

A. I. I. growth fund.

\$ 10,54

Lorsque vous payez comptant

vous êtes un client privilégié. De plus vous bénéficiez de conditions avantageuses d'escompte et de rabais. De l'argent comptant? Toutes les dix minutes nous accordons un crédit. Vous aussi vous pouvez en profiter! Votre demande sera examinée rapidement. Discretion absolue, vos renseignements nous suffisent. Remboursement comode en versements mensuels.

Veillez me faire parvenir, sans engagement de ma part, les documents nécessaires, sous enveloppe neutre.

Nom: _____ 46

Rue: _____

Localité: _____ (En capitales d'imprimerie)



Zentrum Bank
82 Talstrasse, 8001 Zurich
Téléphone 051-27 43 35

Fabrique d'horlogerie PANTO S.A. à Saxon
engagerait

1 REMONTEUR(SE)

finissages et mécanismes, pouvant fonctionner comme visiteur(se)

REGLEUSES

pour virolages et centrages.

Faire offre ou se présenter au bureau de la fabrique.

A vendre ou à louer dans ville industrielle du Bas-Vallais

salon de coiffure pour messieurs

en plein développement.
3 places.
Convientrait à personne capable et sérieuse.
Chiffre d'affaire 30 000 fr. Possibilités de le doubler.

Faire offre sous chiffre PA 34338 à Publicitas 1951 Sion.

Suisse, 25 ans z
secrétaire français-anglais-allemand,
un peu l'italien,

cherche emploi

dans hôtel pour la saison d'hiver.
Ecrire sous chiffre PA 34559, à Publicitas, 1951 Sion.

P 34559 S

Chef de cuisine

possédant certificat de capacité cherche gérance, éventuellement location d'un café-restaurant.
Entrée à convenir.

Ecrire sous chiffre PA 34558 à Publicitas, 1951 Sion.

P 34558 S

COMPTABILITE

de garage, restaurant ou autres seraient tenues par particulier.

Ecrire sous chiffre PA 34560, à Publicitas, 1951 Sion.

P 34560 S

A vendre, cause maladie

superbe terrain

de un ha arborisé uilliam et Golden, ainsi que 2 ha et demi abricotiers en plein rapport, récolte pendante.

bâtiment commercial

3 appartements tout confort.

Tél. (026) 6 22 61.

P 65893 S

Voitures d'occasions

A vendre
Jeep Land Rover, 1963, révisée, avec garantie.

1 voiture Ford Cortina, 1964.
1 voiture Opel Record, 1962.

Véhicules vendus expertisés

Lucien Torrent, Grône. Tél. (027) 4 21 22
AS 639 S

Belle occasion

A vendre, faute d'emploi,

un bar à café, comprenant bar, tabourets, tables, chaises, banque, meubles exposition.

Moules à pâtisserie de toutes sortes.

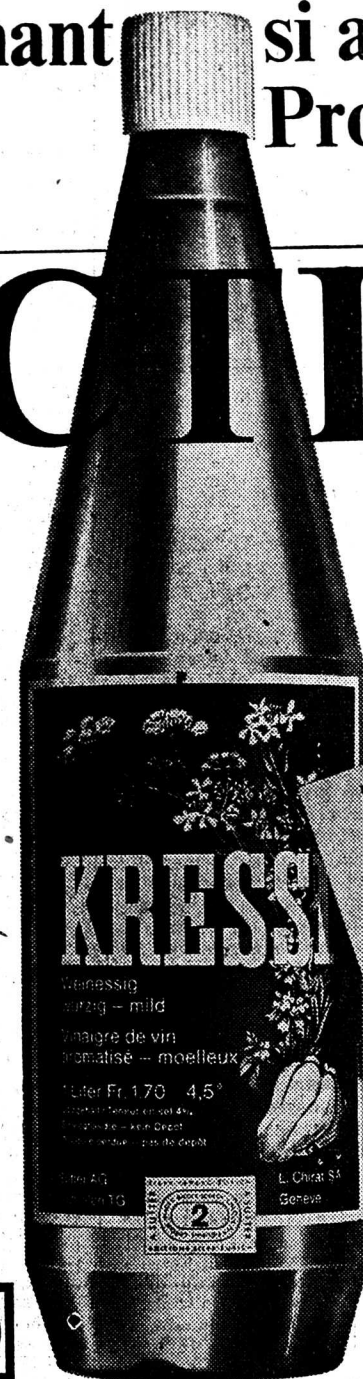
S'adresser à l'hôtel Rosalp, à Verbier.
Tél. (026) 7 13 28.

P 65892 S

KRESSI

Vinaigre de vin spécialement aromatisé et moelleux, maintenant si avantageux. Profitez-en!

ACQUISION



~~1.70~~
1 litre
1.20

**vous économisez
-50**



Congélateurs

Armoires

S-160/1601 Fr. 838.—
UFC-8/2701 Fr. 1250.—
UFC-12/3501 Fr. 1480.—
UFD-12/3751 Fr. 1770.—
UFD-14/4401 Fr. 2100.—
UFD-18/5701 Fr. 2490.—
UFD-20/6201 Fr. 2880.—

Congélateurs

Bahuts

DF-250/2501 Fr. 998.—
DF-350/3501 Fr. 1280.—
CF-14/4401 Fr. 1690.—
CF-17/5101 Fr. 1960.—
CF-20/6201 Fr. 2390.—

Le programme Frigidaire englobe: Réfrigérateurs, automates à laver la vaisselle, machines à laver d'appartement, brûleurs à mazout.

Frigidaire

General Motors Suisse S.A., Frigidaire, 2500 Bienne

Nom _____ Rue _____
Numéro postal _____ Localité _____ NR 8

Coupon Veuillez m'envoyer sans engagement le prospectus des congélateurs rapides Frigidaire. (Collez ce coupon sur une carte postale ou adressez-le sous enveloppe non fermée affranchie de 5 cts. à General Motors Suisse S.A., Frigidaire, 2500 Bienne.)

A vendre
camion International

diesel, grand pont
Charge utile 4.500 kg. Convientrait pour le transport de fruits.
Bas prix ou échange contre Land Rover, et VW 1500 S, 1964, bon état.
Tél. (025) 3 42 07
Ofa 258 LI

Des soldes for! formid! formidables!

CHEZ



Confection dames et girls

R. des Creusets - Av. de la Gare Sion

CHEZ



chemiserie - lingerie

Av. de la Gare Sion

au comptoir des nouveautés

Confection dames et girls rue de la Porte-Neuve Sion

venez voir nos soldes une véritable aubaine

Soldes autorisés du 5 au 21.7.67.

PAUL VIALAR

pas de pitié pour les cobayes

Copyright by Cosmospress

15

Je lui fis compliment de sa bonne mine et de sa vivacité, ce qui la fit roucouler d'aise. Pourtant elle me dit :

— Je ne suis plus rien à côté de ce que j'étais. Il fallait me voir à vingt ans et même à cinquante. J'ai commencé, comme tout le monde, par la laine, l'usine, mais je n'aimais pas le milieu. Ma mère avait été placée et très vite je fis comme elle avait fait. Ce n'était pas alors comme c'est maintenant, on s'attachait aux familles, on vivait avec elles, on partageait leurs joies et leurs deuils. J'entraîs chez les Leprée en mil huit cent quatre-vingt-huit — j'avais seize ans — au moment où Monsieur et Madame venaient de se marier. J'y suis restée près de quarante ans, jusqu'à ce que la famille quitte la ville. Ils m'ont bien proposé de les suivre alors, mais je suis née ici, j'y avais encore des parents, et il me semblait que j'aurais été toute dépaycée dans ces pays du Midi où l'on voulait m'emmener et où Madame et Monsieur allaient se fixer, Monsieur prenant sa retraite de président du Tribunal et voulant vivre dans ces climats-là ses derniers jours. C'est ce qu'il a fait, du reste, et Madame reste seule maintenant ; elle est impotente, elle, et j'ai lu dans le journal qu'elle n'a même pas pu venir à Paris pour le jubilé du petit.

Je dis « le petit », fit-elle, car je l'ai connu comme ça. Je l'ai vu naître. Et je l'ai torché. J'en ai passé des nuits auprès de lui, car, il faut vous dire, Madame n'avait pas de lait et on devait le nourrir avec du lait de vache qui ne lui réussissait pas. Un pauvre petit corps maigre et long qu'il avait alors. Depuis, il a profité.

— Vous me parlez — dis-je, pour endiguer le flot un peu incohérent de ses paroles et ramener son récit à ses débuts alors qu'elle se trouvait déjà à la retraite de Monsieur Leprée père, c'est-à-dire quarante ans trop tard pour moi — vous me parlez du moment où vous êtes entrée en service dans la famille. Vous étiez toute jeune ?

— Je vous l'ai dit, fit-elle, c'était en quatre-vingt-huit ; seize ans, et toute neuve, je vous prie de le croire, car l'usine ne m'avait pas pervertie. Du reste, ajouta-t-elle, comme si cela avait quelque chose à voir avec ce qu'elle devait me dire, je ne me suis jamais mariée.

On se demandait pourquoi. Elle n'avait pas, dans sa jeunesse, dû être plus mal qu'une autre mais, sans doute était-elle comme elle le disait « entrée dans la famille » et, à partir de ce moment, s'était-elle identifiée à l'un de ses membres, un membre inférieur et qui ne s'accorde pas d'avoir une vie propre, une autre existence que celle des maîtres.

— On s'est tout de suite bien entendus, le jeune couple et moi ; j'aimais le travail et le dévouement. Monsieur venait d'épouser Madame. Il avait vingt-quatre ans — vous voyez qu'il est mort âgé puisque c'est seulement l'an dernier qu'il a passé — et il venait d'être nommé suppléant au tribunal de la ville. Un juge, oui, et un homme qui prenait ses fonctions au sérieux. Je le revois, toujours correctement habillé, avec son col très haut et dur et, à l'époque, vêtu d'une redingote ou d'une jaquette. Madame, elle, était la fille d'industriels de Marc-en-Barœul mais pas ce qu'on nomme ici une industrie noble : son père était distillateur et, dans la région si l'on n'est pas dans la laine ! Elle ne se mariait pas sans argent, au contraire, mais, au fond, c'était elle qui faisait le beau mariage car si la fortune des Leprée n'était pas négligeable, la famille était surtout « cotée », « calée » comme on disait ici à l'époque. Le père de mon maître, monsieur Joseph Leprée, venait voir ses enfants une fois par semaine. Il habitait Tourcoing où il s'était retiré. C'était un haut fonctionnaire décoré et pompeux. Dans quelle administration il était, ou avait été, je ne saurais vous le dire ; tout ce que je sais c'est qu'il était un monsieur vraiment bien.

Elle but un doigt de cassis, m'en reversa, ce qui me fit frémir car je n'aime pas les boissons sucrées le matin, puis reprit :

— Du reste, toute la famille de Monsieur était pareille : des gens qui avaient, de père en fils, servi l'Etat. Dans le petit salon de la maison, on avait accroché leurs portraits et qu'ils eussent des favoris, de larges moustaches, ou fussent rasés comme le fut Monsieur plus tard quand la mode des barbes passa, tous ils étaient honorables et connus et avaient occupé des fonctions flatteuses. Certains jours, Monsieur les passait en revue allant d'un petit cadre à un grand et disant leurs noms, lors des réceptions ou, plus tard, quand le petit fut en âge de s'intéresser, pour lui apprendre qui étaient ses parents et l'entretenir dans l'admiration et la reconnaissance qu'il leur devait.

La maison était riche grâce à l'alliance, on n'y manquait de rien si, toutefois, on y avait le sens de l'argent, ce qui est important, n'est-ce pas, monsieur ? Ainsi, à la cuisine, nous ne mangions pas la même chose que Monsieur et Madame à table et jamais, jamais, nous n'avions de dessert : on s'en passe très bien. Pourtant il y avait du luxe dans cette grande maison qu'avait achetée le jeune couple pour s'y installer : de belles tentures, de beaux meubles, des tapis, des candélabres, une nombreuse argenterie, et rien ne manquait à personne si l'on tenait à ce que la vie fût austère afin d'être sérieuse. On peut dire, et c'est la vérité vraie, que Charles-Henri est né avec une petite cuiller de vermeil dans la bouche.

Comme vous le voyez par les dates que je vous ai données, il ne vint pas au monde tout de suite et cette naissance désirée qui n'arrivait pas était un sujet de soucis et d'amertume pour Monsieur et Madame, je le savais quoiqu'ils le cachassent bien. Pourtant ils faisaient tout ce qu'il fallait et bien consciencieusement, je le comprenais : mais point de résultats. Madame priait tous les jours pour que son vœu d'être mère fût exaucé et l'on faisait un peu de bois chaque soir, en hiver, dans la chambre conjugale afin qu'elle fût habitable comme pour des amoureux. Près de dix ans, monsieur, près de dix ans il fallut attendre. J'étais devenue une jeune femme. Ce fut en avril ou mai quatre-vingt-dix-huit que je sus qu'un heureux événement allait avoir lieu : Madame m'en dit jamais un mot mais je lui servais de femme de chambre, alors j'étais au courant de tout, vous le pensez bien. Il fallut qu'elle devint très grosse pour qu'on parlât du futur enfant et, même lorsque Madame me fit élargir ses jupes, jama's elle n'y fit directement allusion. C'était comme cela que l'on était à cette époque, dans ces familles, monsieur ; discret, réservé, plein d'une pudeur que l'on ne connaît plus à présent.

— Les parents du professeur durent être bien heureux alors, dis-je.

A suivre

SUPERMAN



Juillet 6

MEMENTO

SIERRE
Pharmacie de service — Pharmacie Zen Ruffinen, tél 5 10 29
Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital, soit à la clinique.
Clinique Sainte-Claire. — Heures de visite semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
La Locanda. — Orchestre Luc Marchal. Entrée libre tous les soirs.

SION
Cinéma Arlequin. — Tél. 2 32 42. Voir aux annonces.
Cinéma Capitole. — Tél. 2 20 45. Voir aux annonces.
Cinéma Lux. — Tél. 2 15 45. Voir aux annonces.
Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, s'adresser à l'hôpital, tél. 2 43 01.
Hôpital régional. — Heures de visite, tous les jours de 13 à 16 h.
Pharmacie de service. — Pharmacie de Quay tél. 2 10 16.
Ambulance. — Michel Sierro. tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Dépannage de service. — Michel Sierro. tél. 2 59 59 ou 2 54 63.
Dépôt de pompes funèbres. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Maternité de la Pouponnière. — Visites autorisées tous les jours de 10 h. à 12 h.; de 13 h. à 16 h.; de 18 h. à 20 h. 30.
Œuvre Sainte-Elisabeth. — (Refuge pour mères célibataires). — Toujours à disposition

Samaritains. — Dépôts d'objets sanitaires, 8, chemin des Collines, 1950 Sion, tél. (027) 2 42 69. Ouvert tous les jours de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., sauf samedi et dimanche
Cabaret-dancing de la Matze — Orchestre Lou Andrin, tous les soirs, dès 21 h. En attraction : Naïma, danseuse orientale; Kalidia, danseuse typique.

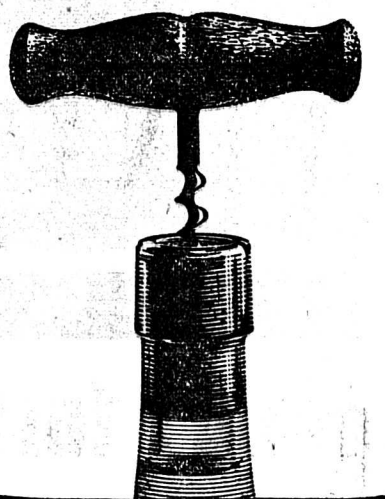
MARTIGNY
Cinéma Etoile. — Tél. 2 21 54. Voir aux annonces.
Cinéma Corso. — Tél. 2 26 22. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Bois-sard, tél. 2 27 96.
C. S. F. A. — Jeudi 6 courant réunion mensuelle. Course aux Grands-Chamoz.

SAINT-MAURICE
Cinéma Romy. — Tél. 3 64 17. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Gallard, tél. 3 62 17.
Service d'ambulance. — Tél. Nos (025) 3 63 67 ou (025) 3 62 21 ou (025) 3 62 12.
Samaritains. — Dépôt de matériel sanitaire : Mme M. Beytrison, rue du Collège, tél. 3 66 85.

MONTHEY
Plaza. — Tél. 4 22 90. Voir aux annonces.
Manthéolo. — Tél. 4 22 60. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Co-quiz, tél. 4 21 43.

S. O. S. TOURING-CLUB ET AUTOMOBILE-CLUB
Garages de service pour la semaine du 3 au 10 juillet
Zone I Garage Parvez, Pont-de-la-Morge tél. (027) 8 16 28
Zone II Garage Arietaz, Orsières, tél. (028) 4 11 40.
Zone III Garage Moderne Sion, tél. (027) 2 17 30 - 2 10 42.
Zone IV Garage Triverio, Sierre, tél. (027) 5 14 36 - 5 16 42.
Zone V Garage du Lac, Montana-Crans, tél. (027) 7 18 18
Zone VI Garage Rex A. G., Visp, tél. (028) 6 26 50.
Zone VII Garage Touring, Sankt-Niklaus, tél. (028) 4 01 18.
Zone VIII Garage Central, Brig, tél. (028) 3 16 79.
Zone IX Garage Nanzer, Münster, tél. (028) 8 21 88.

C'est bien meilleur avec un verre de vin



Taches? K2r

vous dépanne

pour bien digérer



1/4 HENNESSY LITRINÉE

bien-être et sécurité

Sur nos ondes

SOTTENS 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Informations. 6.30 « Roulez sur l'or ». 7.15 Miroir-primière. 7.30 « Roulez sur l'or ». — Miroir-flash à : 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00, 14.00, 15.00, 16.00 et 17.00. — 9.05 Les souris dansent. 11.05 Emission d'ensemble du studio de Berne. 12.05 Au carillon de midi. 12.15 Le quart d'heure du sportif. 12.35 Dix - vingt - cinquante - cent! 12.45 Informations. 12.55 Un Lacustre en pierre polie (10). 13.05 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans paroles ou presque. 13.50 Studio 3. 14.05 Le monde chez vous. 14.30 Carrousel d'été. 15.05 Concert chez soi. 16.05 Le rendez-vous de seize heures. 17.05 Paris sur scène. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.10 Le micro dans la vie. 18.35 La revue de presse. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Millésimus-musique. 20.00 Magazine 67. 20.20 Sur les marches du théâtre. 20.30 A l'opéra : La Dame de Pique. 21.30 Concours lyrique. 22.35 Informations. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national. Fin.

CONCOURS « ROULEZ SUR L'OR ! »
Question du jeudi 6 juillet : Un tram de banlieue circule en simple voie au milieu de la chaussée et s'arrête en un endroit où il n'y a pas de refuge. Un automobiliste qui le suit s'arrête à son tour, à deux mètres à l'arrière du tram pour permettre aux voyageurs d'en descendre et d'y monter. L'opération terminée, le wattman ferme ses portes automatiques mais, comme il est en avance sur son horaire, il ne repart pas immédiatement. L'automobiliste constatant que la voie est libre démarre cependant, en doublant le tram par la droite. — Cette manœuvre est-elle correcte ?

SECOND PROGRAMME 12.00 Midi-musique, concert quotidien du 2e programme romand. 14.00 Fin. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble. Pour les travailleurs italiens en Suisse. 19.30 Musique légère et chansons. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 Le feuilleton : Un Lacustre en pierre polie (10). 20.30 Hammerbeck, par John Bonnet. 21.30 Le sac à malices. 22.00 A l'aventure de la chanson populaire. 22.30 Europe-Jazz. 23.00 Hymne national. Fin.

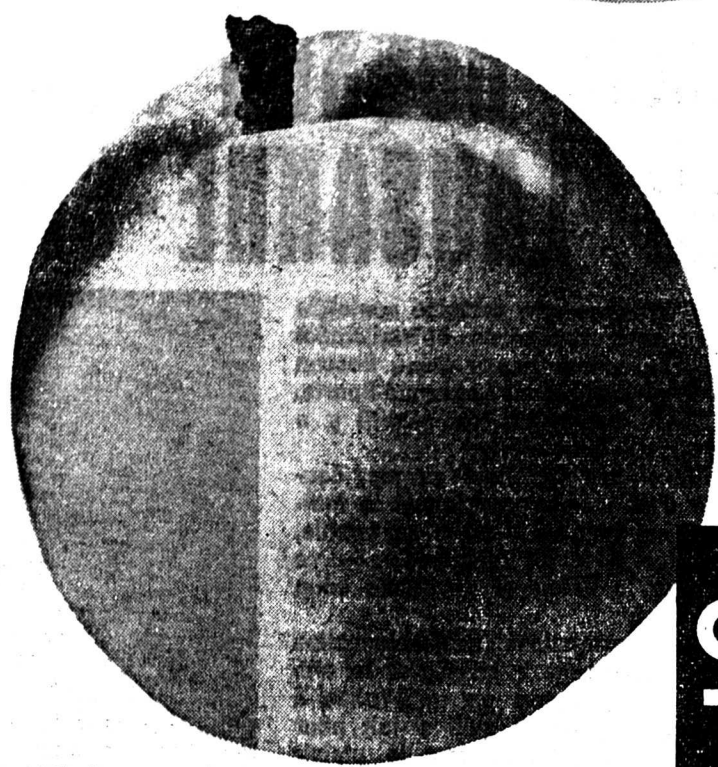
BEROMUNSTER Informations-flash à : 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00, 16.00 et 23.15. 6.20 Musique légère anglaise. 7.10 Musique récréative. 7.30 Pour les automobilistes. 8.30 Musique symphonique 9.05 Nouvelles du monde anglo-saxon. 10.05 Revue d'orchestres. 11.05 Emission d'ensemble : Le Radmio-Orchestre. 12.00 Piano-cocktail. 12.30 Informations. 12.40 Musique récréative. 13.00 Musique champêtre. 13.30 Revue d'orchestres. 14.00 Chronique de jardinage. 14.30 Les pianistes C. Löbnitz et Odette Rossi. 15.05 Salles de concert internationales. 16.05 Hommes de notre temps. 16.30 Thé-concert. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Météo. Informations. Actualités. 18.20 Musique populaire. 18.30 Société de musique d'Allmendingen. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Informations. Echos du temps. 20.00 Grand concert récréatif du jeudi. 21.25 Pour les amateurs de littérature : Le XVIIe siècle. 22.15 Informations. Commentaires. 22.25-23.15 Musique récréative.

MONTE CENERI Informations-flash à : 6.00, 7.15, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00 et 22.00. — 5.30 Météo. Cours d'espagnol. 6.10 Musica stop. 6.38 Pairs et impairs. Hier au Parlement. 7.00 Musique variée. 8.30 Pages de Cherubini : Faniska, ouverture - Ali Baba, intermède et ballet. 8.45 Disques. 9.00 Radio-matin. 11.05 Contrepont : Musique légère. 11.47 Chronique quotidienne. 11.52 Disques. 12.00 Revue de presse. 12.10 Musique variée. 12.30 Informations. Actualités. 13.00 Chansons. 13.10 Feuilleton. 13.25 Opéras : extraits de Samson et Dalila, Saint-Saëns - La Reine des Neiges, Tchaïkovsky. 15.30 Arrêt à la Grotte. 14.05 Vent d'été : Pour transistor en vacances. 16.05 Priorité absolue à l'actualité musicale. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Revue d'orchestres. 18.30 Chants italiens. 18.45 Journal culturel. 19.00 Orchestre Mantovani. 19.15 Informations. Actualités. 19.40 Mélodies et chansons. 19.50 Petits métiers de l'été. 20.00 Heures d'été à Venise. 20.45 Le Radio-Orchestre : Burlesque pour onze instruments à vent, Rayki - Ouverture pour un clown inconnu, id. - Concerto pour violon et orchestre, Mozart - Hary Janos, suite, Kodaly. 22.05 Ronde des livres. 22.30 Mélodies de Cologne. 23.00 Informations. Actualités. 23.20 Nocturne. 23.30-23.40 Cours d'espéranto.

TELEVISION 17.30 Für unsere jungen Zuschauer. 18.45 Bulletin de nouvelles du télé-journal. 18.50 Les secrets des animaux. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 Le feuilleton : Manon des Sources (5). 20.00 Téléjournal. 20.20 Continents sans visa. 22.00 Le cours de bonheur conjugal : La bonne conduite. 22.25 Téléjournal. 22.35 Fin.

La famille Flop





COPO

CAKE SUEDOIS la pièce **1.80**
SAUCISSE BELBA la pièce **1.85**
GRUYERE-ACTION 1/2 kilo **3.60**
PECHES BLANCHES le kilo **1.60**

AVEC RISTOURNE!

Vente au rabais autorisée du 5 au 18 juillet 1967

TAPIS SULLAM

RABAIS

Jusqu'à

50%

Profitez-en!

Avez-vous saisi votre chance

d'acquérir le tapis de vos rêves pour un prix exceptionnellement bas

?

Avenue de la Nouvelle Poste - Téléphone (026) 2 23 52

TAPIS SULLAM MARTIGNY

A vendre, aux Epeney, Martigny

TERRAIN

d'environ 2.000 m2. Convierait pour place à bâtir.

S'adresser à René Bircher, rue des Hôtels, Martigny. Tél. (026) 2 23 80.

P 65890 S

CHAUFFAGES CENTRAUX



CLARENS

Ø 62 42 42

Rue du Port 8

cherche

1-2 monteurs A

en chauffages centraux

Place stable et bien rétribuée. Faire offres écrites ou téléphoniques. Téléphone (021) 62 42 42.

P 11 L

A vendre

Citroën Ami 6

Break modèle 1966, 27.000 km., bleue. Parfait état.

Tél. (025) 4 21 37.

Nous cherchons pour entrée immédiate

femme de chambre aide-lingère

Téléphoner ou se présenter hôtel-restaurant « Au Vieux Vevey », Simplan 23.

Tél. (021) 51 85 51, Vevey.

P 40-58 V

Restaurant Casino, à Sierré cherche

1 bonne sommelière

ainsi qu'

1 fille d'office (15 ans)

Tél. (027) 5 16 80.

P 1114 S

CHAUFFEUR

actif et sérieux, cherche place stable, commerce, transport, surveillance, travaux légers, etc.

Ecrire sous chiffre PA 17969, à Publicitas, 1951 Sion.

P 17969 S

A vendre

agencement de magasin

Armoires, vitrine, banque, glaces. Balance BERKEL.

Tél. (021) 61 28 47.

P 11 L

On cherche

SOMMELIERE

Semaine de 5 jours.

Gros gains.

Entrée tout de suite.

Offres: Hôtel de l'Aigle, 1844 Ville-neuve.

Tél. (021) 60 10 04.

P 98693 L

La Volvo n'a pas besoin de la plaquette DE LUXE car chaque modèle est De Luxe

Elle a tout ce qu'il faut:

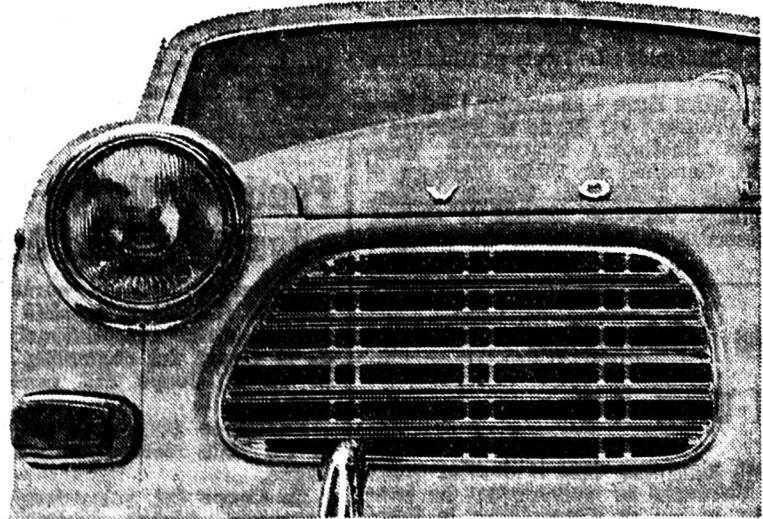
- Sièges anatomiques et individuels à l'avant ● Ceintures de sécurité à trois points d'attache ● Lave-glaces automatiques ● Accoudoir à l'arrière ● Climatisation efficace également à l'arrière ● Phares de recul automatiques ● Allume-cigare ● Large rétroviseur anti-éblouissant ● Levier de vitesse au plancher.

● Ajoutez à cela sa construction parachevée, son puissant moteur B 18, sa protection totale contre la corrosion, sa longévité, la modicité des frais d'entretien et bien d'autres avantages encore qui sont «inclus» et en font une voiture vraiment extraordinaire.

Seuls les désirs exceptionnels obligent de recourir aux «accessoires». Votre agent Volvo sera d'ailleurs heureux de vous les présenter.

● La Volvo 121 est disponible à Fr. 10 400.-- et ceci, comme déjà dit, «tout compris». Faites-en l'essai!

Volvo — la voiture pour la Suisse.



VOLVO

Garage Imperia S.A., Martigny

Rue du Léman (Plein-Sud), Martigny, tél. (026) 2 18 97

Sous-agents:

Garage du Casino, R. Diserens, Saxon, tél. (026) 6 22 52.

Garage du Mauvoisin S.A., Martigny, tél. (026) 2 11 81

Garage de l'Aviation S.A., Sion

VULTAGGIO Frères, Corbassières, Sion, tél. (027) 2 39 24

Sous-agents:

Garage Touring, F. Steffler, Brigue, tél. (028) 3 17 30

Garage Edes S.A., A. Grosso, Route de Sion, tél. (027) 5 08 24

PROFITEZ

BIEN MEILLEUR MARCHÉ

VENTE AU RABAIS

(autorisée du 5 au 18 juillet 1967)

Voyez nos vitrines

Constantin
 fils sa. sion

AU CENTRE DES AFFAIRES

Rue de Lausanne

HM HALLE AUX MEUBLES S.A.

Direction: C. & J. Marshall

Toujours en tête

SION: rue de la Dixence 9

En face de l'Ancien Hôpital.

LAUSANNE: maison mère, rue des Terreaux, 13 bis, 15 et 17

LAUSANNE: ruelle du Grand-Saint-Jean 2 (antiquités)

Une des plus grandes expositions de Suisse

FACILITES D'ACHATS
 VENTES
 ECHANGES

Tél. 2 57 30

tél. (021) 22 99 99

tél. (021) 22 07 55

P 243-TR L

NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR

Tour de France, 6e étape

Pingeon conserve le maillot jaune

BONNE ETAPE DES SUISSES

Le temps est encore beau quand les 123 coureurs quittent Jambes pour Metz, terme de la 6ème étape (238 km). La première heure de course est marquée par de nombreuses escarmouches contrôlées par les hommes de l'équipe de France. Puis la course se déroule en peloton jusqu'au 68ème km où Mastrotto met le feu aux poudres, mais tout se calme dix kilomètres plus loin.

C'est alors que Henry Anglade, qui souffre de l'épaule droite, conséquence de sa chute de la veille, est distancé une première fois. Dans une côte après Bastogne, le Lyonnais perd de nouveau contact et abandonne.

Dans la côte du Pont-Misère, en Luxembourg, Tosello bat Jimenez au sprint. Le peloton est alors à 20' mais il revient bientôt. Au 130ème km, Stefanoni tombe et se blesse au front et au coude gauche. Il repart rapidement mais, 35 km plus loin, il doit renoncer. Après le ravitaillement d'Arlon (kilomètre 146) Schleck attaque. Il est tour à tour rattrapé par tous les favoris du Tour. Un regroupement général se produit au 154ème km.

A Roussy-le-Village (xkm 192) Gimondi, Huysmans, Karstens, Aranzabal parviennent à se détacher. Ils s'assurent 20' d'avance mais doivent s'incliner au 198ème km.

Après des attaques de van Neste, Riolte et Mendiburu, Pingeon provoque un regroupement à 20 km de l'arrivée. Une fois encore van Neste tente en vain de partir à Maizières-les-Metz, puis van Springel prend le relais. Boelke le rattrape. Les deux hommes, à 10 km de l'arrivée, ont 30' d'avance.

Van Springel et Boelke entrent ensemble sur le circuit. La victoire d'étape ne peut échapper à l'un d'eux. Elle revient au Belge beaucoup plus rapide. Vandenberghe, 46' plus tard, prend la 3ème place, devant Rugg et Aranzabal.

COMMENTAIRE

Après deux étapes de pavés, les coureurs du Tour de France ont éprouvé le besoin de souffler un peu sur les routes accidentées menant de Jambes à

Metz, les velléités offensives des plus courageux manquèrent de résolution. Malgré le profit favorable d'une étape qui empruntait le parcours ardennais de Liège-Bastogne-Liège, la quasi majorité des concurrents accepta la loi du maillot jaune, Roger Pingeon.

Le Français s'employa à étouffer dans l'oeuf tous les départs de ses plus dangereux adversaires. Avec l'aide de ses camarades de l'équipe de France, le Bressan demeura constamment sur la brèche. Il se reprochait même à l'arrivée d'avoir commis des efforts inconsidérés.

Seuls le Belge van Springel et l'Allemand Boelke trouvèrent tardivement l'ouverture. La victoire de van Springel à Metz n'est peut-être pas qu'une simple parenthèse. Deuxième du Tour de Belgique et de Bordeaux-Paris cette année, ce Flamand de vingt-quatre ans a tout de même terminé à la sixième place du Tour de France l'an dernier. Grimpeur honnête, il peut devenir un leader très acceptable pour l'équipe de Belgique. A l'instar de Pingeon, qui reste maillot jaune, Herman van Springel brouille les cartes et rend plus difficile encore le travail de contrôle des favoris.

L'abandon de Henry Anglade, le jour de ses 35 ans, met une note mélancolique à l'étape. Le volubile Lyonnais fut durant des années une figure attachante du Tour de France. C'est dans cette épreuve qu'il conquiert une grande popularité.

L'Italien Remo Stefanoni, de l'équipe Primavera, victime d'une chute peu avant le ravitaillement d'Arlon, souffre d'une fracture du col du fémur, indique-t-on à l'hôpital Bon Secours, à Metz. Il a reçu la prime de la malchance. Celle de la combativité a été attribuée au Belge van Neste.

Le Luxembourgeois Eddy Schutz a reçu la prime quotidienne réservée au coureur remarqué pour son élégance.

Le Suisse Hauser a été frappé d'une amende de 10 francs. Motif: abri momentanément non recherché derrière sa voiture de liaison.

La course des Suisses

Après le Luxembourgeois Johnny Schleck, c'est au tour de Freddy Rugg d'obtenir la quatrième place à l'étape. Ce résultat est accueilli avec satisfaction par une équipe qui entretient maintenant la possibilité de gagner quelque argent dans ce Tour de France. La malchance a laissé les Suisses au repos dans cette sixième étape. Ils ne concurrent qu'un moment critique, soit au 121 km dans l'ascension de la côte du Pont-Misère.

Là Vifian fut victime d'une crevaisson, puis Hauser et Pfenninger furent lâchés à la régulière lorsque Jimenez et Balmamion secoururent le peloton. Ferdy Kübler donna l'ordre à tous les autres Suisses — y compris Rugg — d'attendre les hommes distancés. Cette mesure fut efficace l'équipe revint au grand complet sur un peloton qui avait, il est vrai, réduit son allure.

Dans la traversée de Luxembourg, Schutz et Schleck cherchèrent à se mettre en évidence devant leurs compatriotes. Le premier vit son dé-

marrage contré par Balmamion et le second fut muselé par Gimondi lui-même. Lorsqu'à Thionville, la caravane fut secourue par l'attaque de Gimondi et Karstens, les Suisses suivirent parfaitement l'allure. En fin de parcours, René Binggeli trouva suffisamment de ressources pour se lancer à la poursuite de van Springel et Boelke. Mais son effort solitaire fut annihilé. En revanche, Freddy Rugg eut plus de chance en parvenant à sauter dans la roue de l'Espagnol Aranzabal et d'obtenir ainsi un bon classement.

Ferdy Kübler, enchanté d'un bon état d'esprit qui règne parmi ses poulains, nourrit quelques inquiétudes au sujet de Pfenninger et de Hauser. Le premier souffre toujours de son inflammation à la selle; le second se plaint d'un genou douloureux, suite d'une chute sur les pavés. Kübler redoute pour Hauser l'étape de vendredi avec l'ascension du Ballon d'Alsace. Hauser parviendra-t-il à terminer alors dans les délais? A Metz, tous les Suisses arrivèrent avec le gros peloton.

Natation :

Nouveau record pour Mosconi

Une fois encore Alain Mosconi a battu un record du monde de nage libre. En moins de 24 heures, il s'adapte les records du 400 m. et du 800 mètres. Cette dernière performance a été réalisée comme la première, dans le bassin de la piscine olympique de Monaco.

Le Français a amélioré de cinq dixièmes de seconde le record que l'Australien John Bennett avait réalisé à Sydney (le 16 janvier 1967) avec le temps de 8'47"3. Mosconi a réalisé 8'46"8.

Boxe : championnat du monde des poids coq

A Tokyo, devant 8 000 spectateurs, le champion du monde des poids coq, le Japonais Masahiko « Fighting » Harada, a conservé son titre en battant aux points, en quinze rounds, son challenger, le Colombien Bernardo Cabrallo.

Classement officiel de la 6ème étape, Jambes-Metz (238 km) :

1. Hermann van Springel (Be) 6 h 13' 28" (avec bonification 6 h 13'08"); 2. Boelke (Al) 6 h 13'29" (avec bonification 6 h 13'19"); 3. Vandenberghe (Be) 6 h 14'14" (avec bonification 6 h 14'09"); 4. Rugg (S) 6 h 14'14"; 5. Aranzabal (Esperanza) même temps; 6. Reybroeck (Diabes) 6 h 14'25"; 7. Planckaert (Be); 8. Karstens (Ho); 9. Godefroot (Diabes); 10. Grain (Coqs) même temps; puis: 23. Pfenninger (S); 31. Schleck (Lux); 86. Binggeli (S); 100. Schutz (Lux); 103. Hauser (S); 107. Vifian (S); 116. Spuhler (S); 118. Blanc (S); 119. Brand (S) même temps.

Omt abandonné: Henry Anglade (Fr) et Remo Stefanoni (Primavera).

Moyenne du vainqueur: 38 km 236.

CLASSEMENT GENERAL

1. Roger Pingeon (Fr)	30 h 06'17"
2. Polidori (Primavera)	à 36"
3. Riolte (Fr)	à 46"
4. Letort (Bleuets)	à 2'35"
5. van Looy (Be)	à 3'08"
6. Peffgen (Al)	à 3'16"
7. van der Vleuten (Ho)	à 3'29"
8. Spruyt (Be)	à 4'06"
9. Manzanque (Esperanza)	à 4'07"
10. Gines-Garcia (Esp)	à 4'16"
puis :	
13. Schleck (Lux)	à 4'50"
54. Rugg (S)	à 7'23"
83. Vifian (S)	à 8'59"
86. Binggeli (S)	à 9'03"
89. Schutz (Lux)	à 9'07"
94. Brand (S)	à 9'25"
95. Pfenninger (S)	à 9'30"
109. Spuhler (S)	à 10'33"
110. Blanc (S)	à 11'35"
117. Hauser (S)	à 16'18"

Classement par équipes pour la 6ème étape

1. Belgique	18 h 42'07"
2. Allemagne	18 h 42'19"
3. Suisse-Luxembourg (Rugg, Pfenninger et Schleck)	18 h 43'04"
4. Esperanza	m.t.
5. Diabes Rouges	18 h 43'15"
6. Hollande	m.t.
7. Grande-Bretagne	m.t.
8. France	m.t.
9. Primavera	m.t.
10. Espagne	m.t.
11. Italie	m.t.
12. Bleuets	m.t.
13. Coqs	m.t.

Classement général par équipes

1. France	92 h 10'33"
2. Primavera	92 h 14'21"
3. Hollande	92 h 17'54"
4. Belgique	92 h 19'52"
5. Diabes Rouges	92 h 20'01"
6. Coqs	92 h 20'47"
7. Bleuets	92 h 21'31"
8. Espagne	92 h 23'59"
9. Esperanza	92 h 25'01"
10. Allemagne	92 h 26'47"
11. Italie	92 h 30'11"
12. Suisse-Luxembourg	92 h 31'58"
13. Grande-Bretagne	92 h 32'58"

● **CYCLISME** — A Copenhague, en poursuite sur 5 000 m., le Danois Ole Ritter a battu le Français Jacques Anquetil. Ritter a été crédité de 6'30"4 contre 6'31"5 au Français.

Waterpolo : victoire séduoise

CN Yverdon-CN Sion 4-7

CN YVERDON: Bollier, Voegeli, Freymont, Aubert, Aerni, Marandaz, Jaccard, Burri, Givel, Ballis, Mentha.

CN SION: Devaud Michel, Walker R., Capponi, Walker M., Bühlmann, Fanti, Senggen, Ebener, Devaud Jean-Claude.

ARBITRE: Muller (Bienne).

Les buts: Marandaz (1-0), Devaud (1-1), Devaud (1-2), Fanti (1-3), Marandaz (2-3), Bühlmann (2-4), Fanti (2-5), Devaud (2-6), Marandaz (3-6), Aubert (4-6), Devaud (4-7).

Les poloïstes séduois ont remporté, hier soir à Yverdon, une victoire relativement facile contre une formation vaudoise qui cherche encore sa meilleure forme.

Après le premier quart-temps, les hommes de l'entraîneur transalpin Grima tenaient en échec les Valaisans. Ils auraient même pu prendre l'avantage par Jaccard. Ce dernier se présentant seul devant Devaud ne put prendre le portier en défaut.

Dans le deuxième quart, Marandaz (le meilleur joueur vaudois), ouvrait la marque mais rapidement l'entraîneur-joueur J.-Claude Devaud égalisait puis donnait l'avantage à ses couleurs.

Le décision se fit dans le troisième

Dédé BOSSON transféré au LAUSANNE-SPORTS

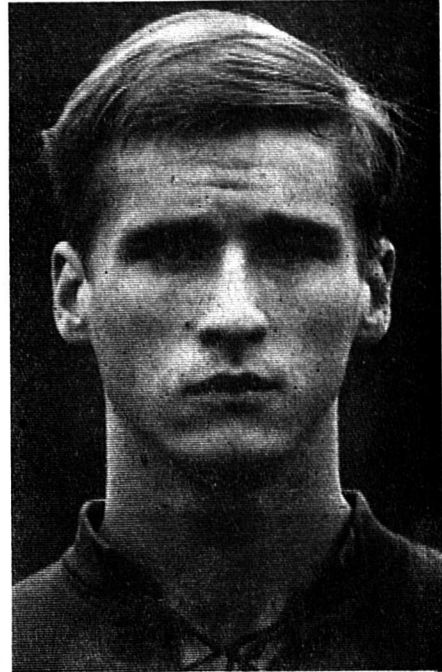
C'est avec une certaine nostalgie que nous apprenons officiellement que l'excellent joueur Dédé Bosson a été transféré au Lausanne-Sports.

Nous en avons eu vent il y a quelques jours déjà. Ainsi, cet excellent garçon, doublé d'un joueur pour lequel le football est tout — « après sa famille, comme il le dit lui-même » — va quitter le Valais et du même coup le FC Sion.

Ses obligations professionnelles le contraignent à réintégrer la cité de Calvin. Après ce qu'il nous a montré, après ce qu'il a fait pour le FC Sion, après tout le plaisir qu'il nous a procuré de le voir à l'œuvre, il nous quitte trop tôt à notre gré.

Tu as fait les beaux jours du FC Sion, Dédé ou, si l'on veut être moins « chauvins », tu y as largement contribué. Tu as inculqué un nouveau souffle, une manière moderne de jouer à football. Merci!

Que ton départ pour le Lausanne-Sports ne te fasse pas complètement oublier le Valais et les amis du FC Sion qui t'avaient adopté. Tu seras toujours le bienvenu chez nous!



Nous te souhaitons, au nom de tous les amis du FC Sion et du football, une heureuse carrière au Lausanne-Sports!
A bientôt, Dédé!

but

Football :

Le bilan de la saison suisse

A l'issue des derniers matches de promotion en première ligue, il a été possible d'établir le bilan de la saison écoulée. Avec les succès de Bâle (championnat LNA et Coupe), de Lucerne (LNB), de Berne (1ère ligue) et de Lucerne (juniors interregional) la saison 1966-67 a donc été dominée par les clubs d'outre Sarine. En enlevant le championnat pour la deuxième fois et la Coupe pour la quatrième fois, le FC Bâle a réussi le 13e doublé dans l'histoire du football helvétique. Avant l'équipe rhénane, Grasshoppers (six fois), Lausanne et La Chaux-de-Fonds (deux fois), Young Boys et Zurich (une) ont déjà réalisé cette performance.

Voici le bilan de la saison :

Ligue nationale A - Champion : FC Bâle. - Vice-champion : FC Zurich. - Relégués : Winterthur et Moutier.

Coupe de Suisse - Vainqueur : FC Bâle - Finaliste : Lausanne.

Ligue nationale B. - Champion : Lucerne - Promus : Lucerne et Bellinzona - Relégués : Le Locle et Blue Stars Zurich.

Première ligue - Champion : FC Berne - Promus : FC Berne et Fribourg - Autres finalistes : Frauenfeld, Kusnacht, Cantonal et Etoile Carouge. - Relégués : Rorschach, Wohlen, Olten, Delémont, Forward Morges et Assens.

Réserves. - Vainqueurs de groupe :

Servette (groupe A) et Lucerne (groupe B).

Juniors, championnat interrégional - Champion : Lucerne - Finaliste : Rapid Lugano.

Deuxième ligue - Promus : Mendrisio-Star, Old Boys Bâle, Zofingue, Brunnen, US Campagnes Genève et Saint-Imier. - Autres champions de groupes : Rebstein, Gossau, Juventus Zurich, Wetzikon, Industrie Zurich, Selzach, Bonjean 34, Koeniz, Saillon, US Lausanne, Renens et Central Fribourg. - Relégués : Flums, Herisau, Feuerthalen, Glatbrugg, Thalwil, Bäum, SC Lucerne, Koelliken, Fulgor Granges, Wolfwil, Birafelden, Aarberg, Ceneri, Bienne, Taverne, Hauterive, Tavel, CA Genève, Echallens, Stade Lausanne II, Brigue et Star Sécheron Genève.

Troisième ligue. - Promus : Naefels, Frauenfeld II, Horgen, Young Fellows II, Stein am Rhein, Obergeissenstein, Niederlenz, Schönenwerd, Binningen, Riehen, Ostermindingen, Tœuffelen, Melano, Losone, CS Chênois II Genève, Collombey, St-Prex, Cressier, Couvet, Vully et St-Jean Genève.

Football : tirage au sort des Coupes d'Europe

A Genève, l'Union européenne de football (UEFA) a procédé au tirage au sort dirigé des seizièmes de finale de la Coupe des champions européens et de la Coupe des vainqueurs de coupe.

En Coupe des champions européens le FC Bâle recevra Hvidovre Copenhague.

En Coupe des vainqueurs de coupe Lausanne Sports recevra Spartak Trnava.

Lausanne-Sports se propose de demander le report au mercredi 11 octobre du match retour prévu le 4 octobre à Trnava. En effet, le 1er octobre, l'équipe nationale suisse jouera à Moscou contre l'URSS.

● **FOOTBALL.** — Le fameux Brésilien Jair ne jouera plus avec l'Internationale de Milan la prochaine saison. En effet, il défendra les couleurs de l'AS Roma au cours du championnat d'Italie 1967-1968.

Pellizzaro et Colaussig, tous deux de l'AS Roma, opéreront pour leur part dans les rangs de l'Internationale la saison prochaine.

Elsig n'est pas encore au FC Zurich!

Il est un fait connu du public que la presse en a déjà parlé : le transfert de Jean-Michel Elsig au FC Zurich. Ce joueur aimerait suivre Mantula, lui qui a tant et tant appris de cet excellent entraîneur. Mais il appert des renseignements que nous avons pu obtenir que le FC Sion n'envisagerait pas de se séparer de ce joueur plein de qualités. Un terrain d'entente sera-t-il trouvé à la satisfaction de tous d'ici le 15-7? Nous le saurons bientôt!

but

Nouveaux transferts au FC Sion?

Ainsi, Bosson s'en va. Le FC Sion a été obligé de le laisser partir, parce qu'il n'habitera plus Sion et que le club a une ligne de conduite. Des remplaçants, il y en a déjà au FC Sion. Mais sauront-ils apporter autant ou presque autant que Dédé Bosson? Il y a Gasser entre autres, qu'on arrive pas à oublier malgré sa longue absence. Il y a des jeunes.

Selon ce que nous savons, il n'y aura pas de transferts « fracassants » au FC Sion.

but

K

Continue sa grande
Vente au rabais

autorisée du 5 au 18 juillet

10 et 20%

sur tous les articles

Sans hésitation, tous chez

KUCHLER - PELLET

Aux Galeries du Midi - Sion



Que ce soit une petite pelouse ou un terrain de sports, TORO — la tondeuse de renommée mondiale — vous offre le modèle qui répond à vos besoins.

Vous aussi vous trouverez chez TORO votre machine — avec moteur électrique ou à benzine.

Vous serez conseillé objectivement et vous pouvez compter sur un service d'entretien consciencieux aussi après l'achat.

Les multiples avantages de TORO vous faciliteront votre choix. Demandez une démonstration sans engagement chez

Agence générale pour le Valais :
VENTE - ENTRETIEN ET REPARATION
Fédération valaisanne des producteurs de lait - SION
Département : Machines agricoles
Tél. (027) 2 14 44

P 238 S

A louer pour les mois de juillet, août et septembre,

chalet

près des Marécottes.
Tél. (026) 2 14 75.

Nous engageons quelques

charpentiers qualifiés

Emploi stable et bien rétribué.

S'adresser à : A. Fournier & Cie S. A.
route de Chandoline, 1950 Sion.

Tél. (027) 2 36 66 - 2 44 71.
P 34195 S

Machine à laver

autom. et Super autom.
neuves avec garantie d'usine
3,5 - 4 - 5 kg
pour cause de transformation
Fr. 700.-- 800.-- 900.--
1'150.-- 1'590.--

Elan-Liberator, Bauknecht
Hoovermatic, Indésit

C. Vuissoz - de Preux Grône VS
Tél. 027 4 22 51
(avec facilités de paiement et reprises)

Intérêts 7 % par an

en toute sécurité, sur toutes sommes, à partir de 100 fr., placées en parts d'investissements immobiliers et commerciaux SUISSES.
Ecrire sous chiffre 32711, à Publicitas, 1951 Sion.

P 32711 S

On cherche

1 tôlier-peintre

pour carrosserie-garage, et

1 laveur-graisseur

S'adresser au garage Olympic, Sion.

P 385 S

A louer route du Simplon,

tea-room - bazar - station d'essence

Libre tout de suite.

Ecrire sous chiffre PA 34565, à Publicitas, 1951 Sion.

P 34565 S

Le magasin Anny-fleurs

avise son honorable clientèle qu'il sera fermé tous les samedis après midi, les mois de juillet et août.

P 25 S

ON DEMANDE
POUR JOLI BAR A CAFE

JEUNE FILLE SYMPATHIQUE

ou bien deux sœurs ou amies, pour le service dans bar bien fréquenté. Horaire de travail agréable, travail facile. Bonne mise au courant pour débutante. Entrée selon convenance.

S'adresser : Fam. Paul Ruffieux,
bar Le Central, 1896 Vouvry.
Tél. (025) 3 41 33

P 34136 S

A louer à SION

bel appartement de 3 pièces

1 loggia, 1 balcon, cave, dans bâtiment neuf. Loyer 340 fr. par mois tout compris.

Faire offres écrites sous chiffre PA 34557, à Publicitas, 1950 Sion.

P 34557 S

MORIGINS

A vendre

chalet ancien

en parfait état comprenant 2 chambres, cuisine, caves, écurie et grange. Eau par source privée. Electricité à proximité. Accessible en auto par route privée. Endroit très ensoleillé. Prix avec 5.000 m2 de terrain, 55.000 fr. S'adresser à Marcel Fracheboud, La Châtaigneraie, Troistorrens.
Tél. (025) 4 11 09.

P 34486 S

Nous cherchons pour notre division de construction des



**serruriers
ferblantiers
monteurs en chauffage
installateurs sanitaires
etc.**

possédant un certificat de capacité pour être formés comme

SPECIALISTES DES TELECOMMUNICATIONS

Nous offrons :

- Bonnes conditions de salaire même pendant le stage de formation.
- Activité intéressante et variée.
- Prestations sociales d'une entreprise moderne.

Les candidats de nationalité suisse, âgés de 20 à 30 ans, adresseront leurs offres de service à la

DIRECTION D'ARRONDISSEMENT DES TELEPHONES
1951 SION.

Importants rabais

Vente aut. du 5 au 18 juillet
sur tous nos articles de

lingerie

et

confection

dames

Au printemps

Mme Melly

Sion

Rue de Lausanne

Nous cherchons un éven. deux

CONDUCTEURS

de « Traxcavator » ou de chargeuse à pneus.
Bon salaire.
Conditions de travail agréable, caisse de retraite et autres avantages sociaux.
Date d'entrée : tout de suite ou à convenir.

Faire offres à MATERIAUX S.A.
2800 Delémont, tél. (066) 2 12 91.

Importante entreprise à Zurich cherche un(e)

EMPLOYE(E)

pour les travaux de bureau et de comptabilité.
Entrée tout de suite ou date à convenir.
Semaine de 5 jours - avantages sociaux.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire à

Electro-Matériel S.A. Limmatstrasse 275 8031 Zurich.

On cherche

EMPLOYE

dans commerce pneumatique à Martigny.

Traitement à discuter.

Travail indépendant. Entrée immédiate.

Tél. (026) 2 17 83 ; app. 2 14 90.

A vendre à Saxon

bâtiment

de deux étages, granges et écurie, 3.400 m2. Terrain arborisé attendant.

Ecrire sous chiffre PA 65888, Publicitas, 1951 Sion
P 65888 S

A vendre pour cause de non-emploi

1 petite remorque

à bétail,

1 clôture électrique

Rex, avec fil de fer,

1 diable

avec roues à pneu, ainsi que divers meubles de campagne, tels que lits, tables. S'adresser au tél. (025) 4 18 03.

On cherche

jeune garçon

pour aider au comptoir (durée des vacances). Café des Touristes, Martigny. Tél. (026) 2 26 32. P 1193 S

En gros plan

MAGALI NOËL... après une éclipse BIENTÔT, DANS DEUX FILMS ET DANS VOTRE DISCOTHÈQUE

Magali Noël vient de « redémarrer », sur le grand écran... Voilà pourquoi ce mois de juin aura été pour elle, sans doute, « le mois le plus beau », titre de l'un des deux films qu'elle a été amenée à tourner, coup sur coup, ces dernières semaines. L'autre film, d'ailleurs s'est intitulé... « Contrecoup ».

Le « contrecoup » en question a d'abord entraîné Magali à Rome, avec Alan Bates, le jeune acteur anglais du « Roi de cœur », de « Zorba le Grec ». « Le mois le plus beau », Magali l'a, ensuite, vécu en Ardèche, quoique l'action se situe également en Italie, du moins en partie.

Il s'agissait, en vérité, pour le jeune cinéaste Guy Blanc — qui fut l'assistant d'Yves Robert, pour « La Guerre des Boutons » — de reconstituer un village-frontière et son ambiance fébrile, survoltée, lors du deuxième conflit mondial. Pour ses habitants, ce « Mois le plus beau » fut sûrement,

EX-RIVALE DE B.B.

Auparavant, que devenait-elle donc, Magali Noël ? Oui, on l'avait revue, la saison dernière, dans un téléfeuilleton, avec Jean-Claude Pascal et Marie-France Boyer : « Comment ne pas épouser un millionnaire ? ». Elle avait joué, en outre, dans un théâtre parisien, une comédie musicale : « Mouchette », avec deux autres jeunes interprètes, lancés par le petit écran : Christine Delaroche... et de « Belphegor », et Jean-Claude Drouot — Thierry la Fronde.

Mais jusqu'à ces heureux événements — heureux pour elle, comme pour tous ceux qui apprécient l'explosive, malicieuse comédienne-chanteuse — Magali Noël semblait avoir abandonné tous les domaines du spectacle. Et surtout le cinéma.

Au début, pourtant, on aurait pu comparer la carrière de Magali à celle

Ici, hélas, pour Magali, s'arrête leur parallèle.

CERTAINS MATINS D'HIVER...

Magali Noël, comme son prénom l'indique, « O, Magali, ma tant amado », est d'origine provençale, mais elle naquit en Turquie, au cours d'un séjour qu'y effectuèrent ses parents.

Elle poursuivait, sans entrain, ses études, lorsque son père mourut. Elle dut alors travailler. Cependant, supersticieuse et plus encore tenace, elle a toujours suivi ses goûts et son intuition :

par Henri MARC

— Elève de l'école de danse de Janine Solane, j'ai commencé à paraître dans des ballets classiques, puis j'ai rencontré Catherine Fontenay qui m'a révélé ma véritable voie : la comédie. (La regrettable Catherine Fontenay fut aussi la tante et le professeur de Francis Blanche.)

« Comme la plupart des artistes débutants, j'ai appris les premiers éléments de ce métier dans des tournées souvent plus que modestes. Et j'ai eu froid, certains matins d'hiver, en attendant le train, dans des gares gelées. Puis, ce furent les cabarets, devant des clients distraits, venus pour souper et boire, autant que pour le spectacle. Il est bien plus difficile « d'accrocher » les spectateurs de cabarets que ceux des théâtres et des music-halls. »

— Je ne m'estimais pas lancée pour cela. Aujourd'hui, je sais que, dans ce métier, tout peut toujours être contesté. Je ne m'affirme jamais certaine de tourner tel film ou de jouer telle pièce tant que le contrat n'est pas signé. Mais tous les événements que j'ai vécu se sont déroulés très vite.

POUR LE PÈRE UBU

« J'attendais, un jour, un engagement pour un film. Confusément, je sentais que cet engagement « n'arriverait » pas. Et comme à ce moment-là, on me proposait un rôle dans une pièce d'Alfred Jarry : « L'amour en visite », sans hésiter, j'ai accepté. Le film évidemment, m'aurait rapporté davantage. Mais on a rarement l'occasion de jouer le théâtre du Père Ubu. J'ai donc eu doublement raison : jamais plus on ne m'a reparlé du projet de film. »

Façon de parler. Magali Noël en a tourné d'autres. L'épouse ingénue de Bourvil, « Seul dans Paris », c'était, entre temps, transformée en vamp, avec une préférence pour les films tirés des romans-« documentaires », sur les truands — d'Auguste le Breton : « Du rififi chez les hommes » et « Razzia sur la Chnouf ».

Elle a tourné, ensuite sous la direction de Jean Renoir « Hélène et les hommes », de René Clair « Les Grandes Manœuvres », puis Magali fut la partenaire de Jean Poiret dans la comédie la plus féroce de Sacha Guitry « Assassins et Voleurs ».

Et maintenant, ses deux derniers films terminés, Magali Noël se prépare à enregistrer deux « 33 tours » ; 24 chansons sur des rythmes de jazz et de bossa-nova.

On applaudit d'avance. Et on lui souhaite quand même quelques semaines de vacances. Quelques semaines seulement...

Pour tous vos imprimés adressez-vous à l'IMS. Téléphone (027) 231 51



IMS

de Brigitte Bardot : Magali, née en 1932, deux ans avant B.B., a débuté un an plus tôt. Elle avait déjà été la partenaire de Bourvil, « Seul dans Paris », quand B.B. obtint, auprès de lui, un rôle minuscule, dans « Un trou normand ». Mais les sportifs le savent : un même tremplin ne propulse pas forcément chaque champion aussi haut.

Presqu'en même temps, Magali Noël créait, au théâtre, le rôle féminin principal de la poétique et brillante comédie satirique de Peter Ustinov : « L'amour des 4 colonels » et Brigitte Bardot, avec timidité, entreprenait son unique expérience théâtrale, dans « L'invitation au château », de Jean Anouilh.



aussi « le plus long ».

Magali Noël incarne, ici, l'attirante, bouillante et fraîche patronne d'un café... ou plutôt, du seul établissement de ce genre, installé sur la place du village. Et là, nous rencontrerons la mignonne Muriel Bassise, le rude Georges Gêret, le jovial, parfois grinçant Michel Galabru, le gentil Maxime Fabert et le juvénile et blond Yves Renier, révélé par la TV, grâce à son dynamique étudiant de « Belphegor », puis son ambitieux, mais naïf peu scrupuleux et trop séduisant poète-journaliste Lucien Chardon de Rubempré, des « Illusions perdues », et son reporter, beaucoup plus moderne et plus vif, de la série dominicale des « Globetrotters ».

GEORGES CHELON

Mes plus extraordinaires vacances

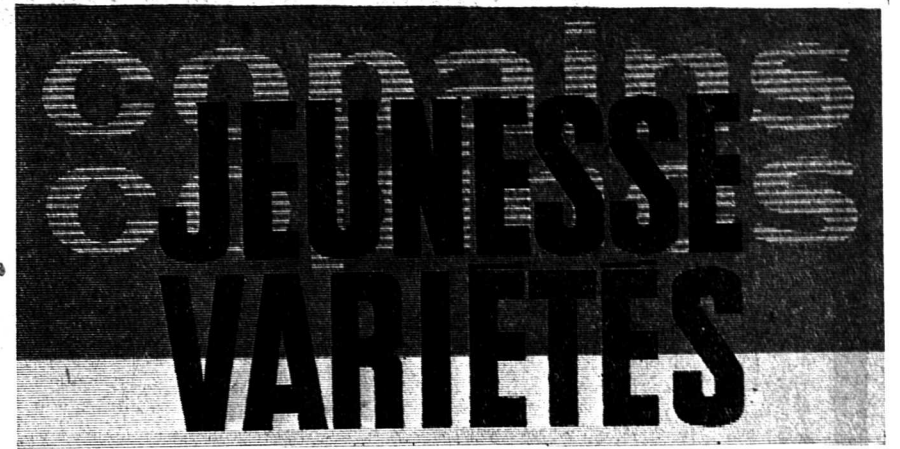
C'est un souvenir qui remonte déjà à quelques années. J'étais fou de chansons, en ce temps-là, comme aujourd'hui, mais nous ne nous connaissions pas encore. Je n'avais pas enregistré le moindre « 45 tours ». J'étais un étudiant, à Grenoble, parmi d'autres étudiants. Seule différence, peut-être, je n'arrêtais pas d'aligner des couplets, sur n'importe quoi. « Père prodigue » a commencé sa carrière sur un paquet de « Gauloises ». A l'époque, je voyais venir les vacances et je n'étais pas heureux. Pas la maison, il n'y avait vraiment pas d'argent en trop. Pourtant, je mourrais d'envie de partir, de voir du pays. Alors, je me suis décidé. J'ai pris ma guitare, quelques affaires de toilette et je suis parti. En « stop », jusqu'au bord de la Méditerranée. J'avais juste de quoi à me payer le passage pour aller en Corse.

En débarquant je n'avais plus un sou. J'étais bloqué. Style Cortès. « Mar-

che ou crève ». Je crois que ce fut une bonne chose. Si j'avais eu quelques économies, je n'aurais jamais osé faire ce que j'ai fait alors, c'est-à-dire mendier. « La manche » si vous préférez. Je chantais, je jouais de la guitare et, après, « à votre bon cœur, messieurs-dames » et cela marchait très bien. Tellement bien que, l'année suivante, à Paris, où des amis me donnaient l'hospitalité dans leur cave, je gagnais moins bien ma vie et pourtant, à ce moment-là, j'avais déjà fait un disque !

Aujourd'hui, alors que, comme tout le monde, dans le métier, je m'apprête à me lancer en plein dans les tournées d'été, je ne peux m'empêcher de penser à ce temps-là. Dire que je le regrette, non. Il ne faut pas exagérer, mais, enfin, j'en garde un bon souvenir. Ce fut une expérience extraordinaire... Des vacances vraiment pas comme les autres.

Amitié à tous. A bientôt !



SALUT LES POTINS

● CHARLES HESTON, l'ex-Ben-Hur, l'ex-Rodrigue, l'ex-Michel Ange du grand écran, va devenir footballeur, dans « Pro », son prochain film. Du « héros » au champion, au fond, il n'y a pas tellement loin.

● FRANÇOIS TRUFFAUT et CLAUDE BERRI s'associent pour produire — et par conséquent financer — le premier film d'un débutant plus vieux qu'eux : Maurice Pialat, 40 ans, auteur de « L'Enfance nue », l'histoire d'un garçon de dix ans, isolé, solitaire, agressif mais tendre. Le cinéaste des « 400 Coups » et celui du « Vieil Homme et l'Enfant » se sont peu — avouent-ils — reconnus, dans cet enfant-là. Voilà pourquoi ils se montrent solidaires.

● MICHEL SIMON a décidé d'hériter de... ses héritiers ! et par conséquent d'en assassiner une douzaine, du moins, dans son prochain film, signé Paul Gégauff et Jacques Valentin : « Mousse au chocolat ».

● GEORGES ABER vient, à 35 ans, de terminer sa millième chanson ! Il s'agit « L'un Amour d'été » pour Johnny Halliday. Georges Aber est en effet un spécialiste du « yéyé » rapide. Il ne se prend pas pour un poète. (Il commettrait une lourde erreur !) Mais il écrit vite, pour toutes vos « idoles » : Alamo, Sheila, Pétula, etc. Et il paraît que c'est l'essentiel pour emplir un porte-monnaie, puis un compte en banque.

● JEAN-LOUIS TRINTIGNANT sera le partenaire — et mari — de Gina Lollobrigida, dans un film policier italien, d'humour macabre, de Giulio Questi : « La Mort a fait l'œuf ! ».

● ICI, MON PAYS ! tel est le thème du 5e Concours international de jeunes cinéastes, organisé par le Centre national français du film pour l'enfance et la jeunesse. Un jury international se réunira du 23 au 27 octobre, à l'UNESCO, pour désigner les lauréats de 1967, parmi des candidats de quinze pays.

● PIERRE DAC, de plus en plus féroce, vient de publier un roman intitulé « Le Jour le plus C... ». De quel jour s'agit-il ? et que signifie cette initiale ? Voilà la question. La réponse doit se trouver dans le livre.

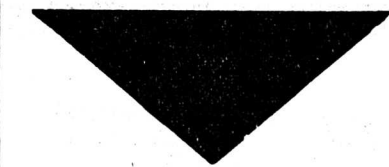
● PIERRE ETAIX, le cinéaste préféré de Jerry Lewis — qui s'y connaît, du moins dans le domaine burlesque — vient d'être saisi par sa première vocation : le cirque ! Et reprenant l'apparence de son clown poétique, « Yoyo », Pierre Etaix a décidé de participer, pour l'été, aux tournées du Cirque Bouglione. Cela, subitement, alors qu'il cherchait l'inspiration de son prochain film. Rassurez-vous : il ne renonce pas ni à écrire, ni à le jouer, ni à le réaliser. Il emporte son manuscrit dans la caravane.

● BOOM ! Tel doit être le titre du prochain film du cinéaste de « L'Accident », Joseph Losey, avec Liz Taylor et Richard Burton.

● YVES ROBERT prépare sa prochaine réalisation cinématographique « Alexandre le Bienheureux ». Il aura pour assistant un débutant de vingt et un ans, nommé Xavier Gélin, fils de Daniel et de Danièle... Delorme... beau-fils, donc, d'Yves Robert.

James Bond et son épouse...

En peu de mots
Jacques Prévert,
Grand Prix du cinéma



« Son ami »...
et tout un palmarès !

Armand Salacrou, au nom de la Société des Auteurs — qu'il préside — vient d'offrir à Jacques Prévert le Grand Prix du Cinéma.

Ce prix — certes mérité — Prévert n'a pu, hélas, le recevoir que par... la poste. Récemment malade, en effet, il poursuit sa convalescence à Antibes. Il a quand même voulu remercier ses amis, les auteurs, à sa façon, par, ce télégramme :

« Le cinéma a toujours été mon ami et je suis heureux que les amis de [cet ami] me donnent agréable signe de vie. Regrets de ne pouvoir être des leurs [aujourd'hui]. »

Fort heureusement, pour tous les vrais amoureux — ou tous les vrais amis — du cinéma, Prévert, présent ou absent, ici ou là, demeure toujours et restera longtemps des leurs. Il n'a jamais, certes, manié la caméra. Son instrument, c'est le stylo, tout seul. Mais la pensée du père des « Visiteurs du Soir » et des « Enfants qui s'aiment contre les Portes de la Nuit » s'exprime essentiellement par l'image mouvante. Et les plus solides cinéastes français des années 1930 à 50 : Marcel Carné, Jean Renoir, Jean Grémillon, etc., lui doivent les trois quarts... de leur talent. Le Grand Prix du Cinéma ne pouvait couronner un meilleur candidat : Tout un palmarès à lui seul !...



Sean Connery, le populaire acteur qui incarne James Bond à l'écran, et qui porte maintenant moustache, est photographié ici à Londres, après un séjour à Mexico, en compagnie de son épouse Diane Cilento.

La rédaction
de « Jeunesse-Variétés »
souhaite à tous ses amis
d'heureuses vacances
et leur donne
rendez-vous
le jeudi 7 septembre

échos du valais

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Un événement à l'usine de matériel ferroviaire de Villeneuve: une nouvelle voiture AOMC extra-légère

MONTHEY. — On sait que les ateliers de constructions mécaniques de Vevey ont créé, en 1948, une usine de matériel ferroviaire à Villeneuve. Celle-ci a déjà construit et rénové des milliers de wagons de marchandises pour les CFF et les compagnies privées, ainsi que d'autre matériel comme des aiguillages, les trolleybus circulant entre Vevey et Villeneuve, des pièces d'avions « Mirage », etc. Ces dernières années, elle s'est spécialisée dans la conception et la construction de véhicules ferroviaires ultra-légers en aluminium comme le wagon-citerne du Gornergrat d'un poids de 2,4 tonnes et d'une charge utile

de 20 tonnes, etc.

Aujourd'hui, elle sort pour la compagnie de chemin de fer Aigle-Ollion-Monthey-Champéry sa première voiture entièrement en aluminium pour 100 à 120 passagers dont 52 places assises. De conception nouvelle et d'un poids de 7,5 tonnes elle est sensiblement plus légère que les autres voitures de sa catégorie.

Des calculs de résistance poussés ainsi que l'emploi généralisé de l'aluminium dans presque tous les éléments de construction ont permis d'obtenir un gain de poids de plus d'une tonne.

La différence extrême entre le poids

suspendu à vide et à charge maximum exige pour le confort une adaptation particulière de la suspension que seuls des éléments pneumatiques sont à même de fournir. C'est ainsi qu'ont été adoptés des soufflets posés directement sur les boîtes d'essieux ce qui a l'avantage de réduire le poids non suspendu à une valeur extrêmement basse (essieux creux et corps de roue ainsi que boîte d'essieux en aluminium). Remarquons que la hauteur de la caisse reste constante indépendamment de la charge, ce qui permet des amplitudes maximales des ressorts et des conditions optimales de travail de l'attelage et des tampons.

La suspension est très douce; des barres de torsion évitent les inclinaisons latérales trop élevées et le freinage a l'avantage d'être toujours adapté à la charge.

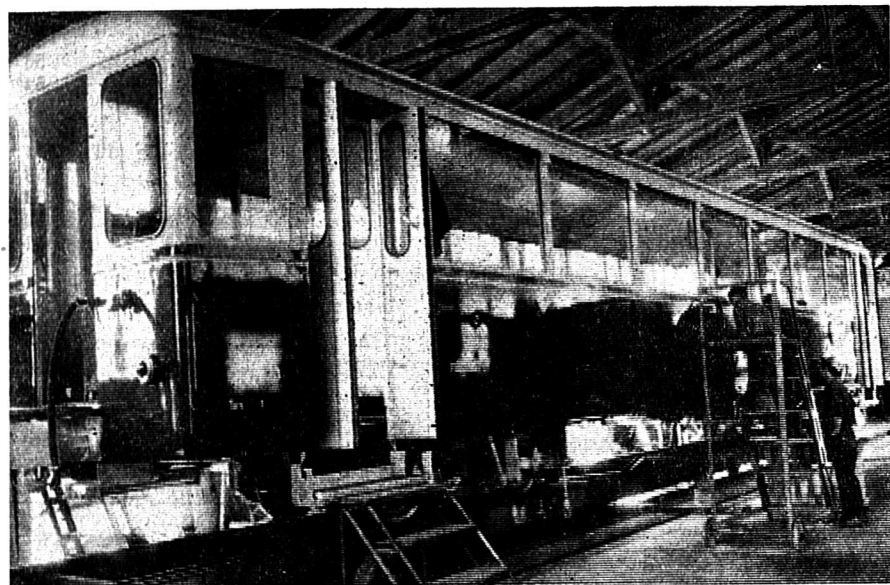
Un dispositif spécial de guidage d'essieux comporte un appui élastique avec effet amortisseur dans le sens longitudinal et latéral ce qui diminue fortement les chocs et réduit ainsi l'usure des rails et des boudins des roues.

L'emploi généralisé des douilles en nylon avec inclusion de bisulfide de molybdène ainsi que de rotules et de glissières spéciales avec coussinet de téflon ont permis de renoncer à tous les points de graissage à l'exception d'un seul dont la fonction se réduit à empêcher la poussière de s'introduire.

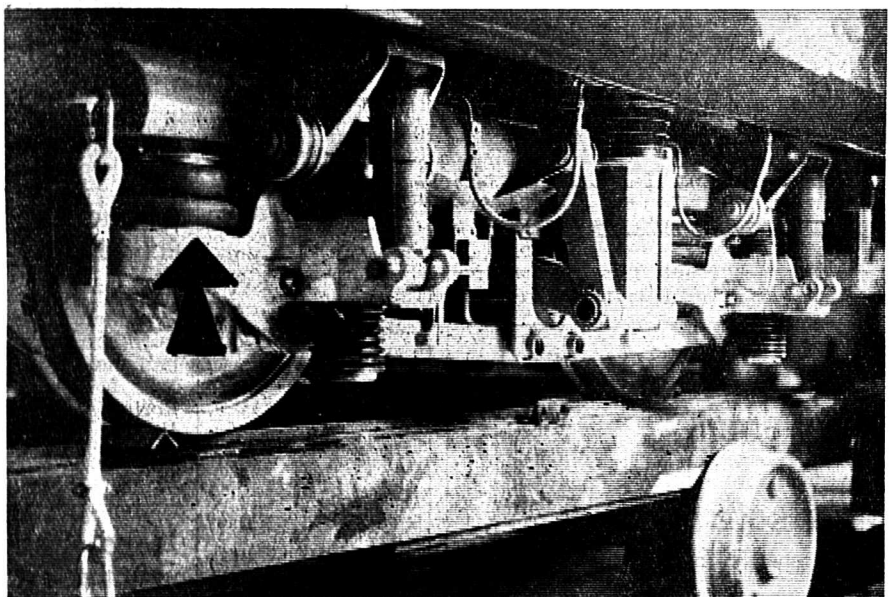
C'est l'AIAG de Chippis qui a fourni tout l'aluminium profilé nécessaire à cette construction.

Remarquons que c'est la première fois en Suisse, pour voies étroites, qu'une telle conception de la suspension du véhicule a été mise en pratique. Cette voiture, d'une longueur de 15 m (deux autres du même modèle seront construites pour l'AOMC), peut supporter une vitesse de 75 km/h.

Cette visite à Villeneuve, nous a permis de constater que la compagnie AOMC, dans la mesure où elle le peut, tient à être à l'avant-garde des transports de ce genre. Bien évidemment, il s'agira aussi de revoir très sérieusement la voie et d'y apporter les corrections et modifications nécessaires pour une rénovation complète. Ajoutons que cette nouvelle voiture sera mise en service dès le 15 juillet. (Cg)

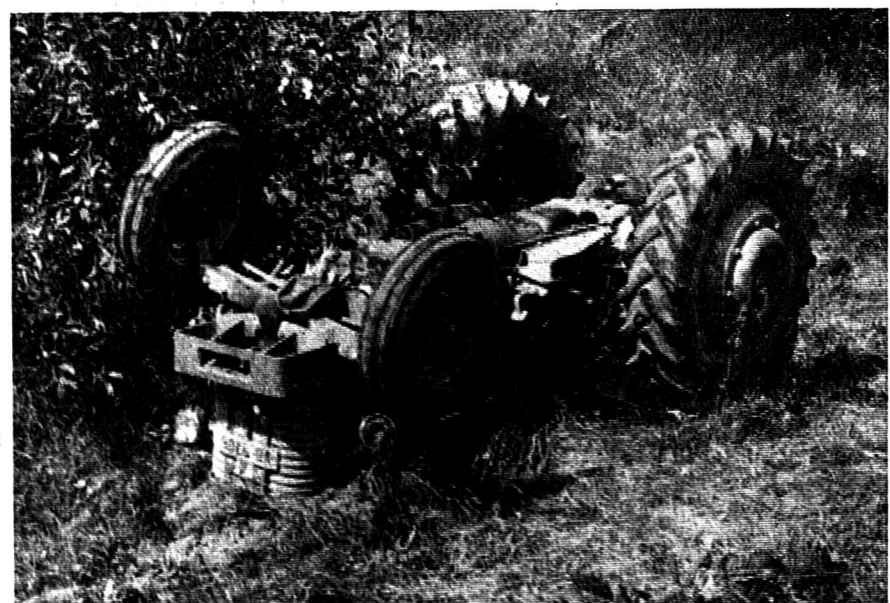


On met la dernière main à astiquer et figoler la nouvelle voiture de l'AOMC, spacieuse et confortable



Un des deux boggies à deux essieux complètement en aluminium, sauf la bande de roulement des roues qui est en acier. La flèche verticale indique un des éléments pneumatiques (fournis par Pirelli-Milan qui a agencé toutes les rames du métro milanais de la même façon) qui, automatiquement, compense la différence entre le poids suspendu à vide et la charge maximum

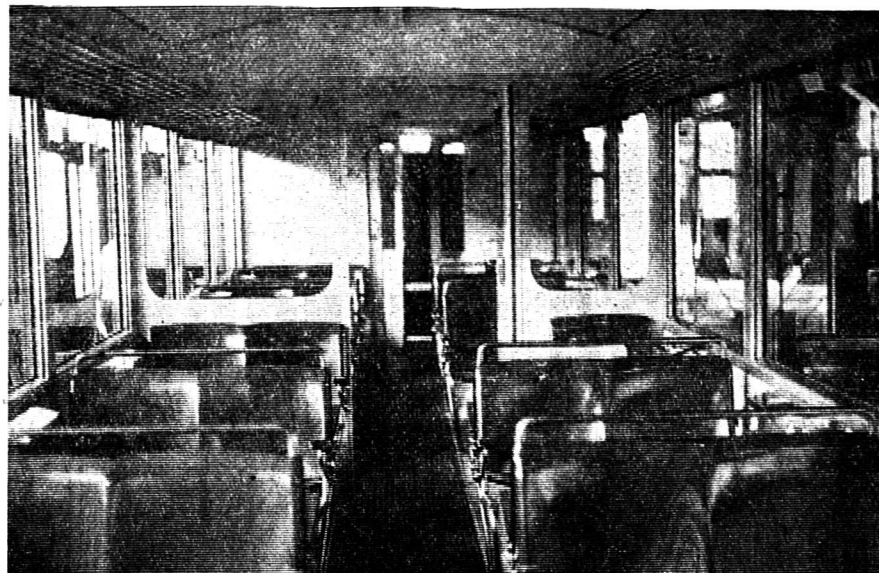
UN AGRICULTEUR tué par son tracteur



VIONNAZ — Hier matin, aux environs de 8 heures 15, M. Arthur Burri, né en 1903, d'Aigle, circulait avec un tracteur en direction de Vouvry. Au lieu dit « Pont-de-la-Nayaz », un chemin de campagne, un peu surélevé par rapport au terrain, permet au véhicule de se agricoles. Le tracteur a mordu la banquette, s'est renversé dans le virage

et a dévalé le talus bordant ce chemin sur sa droite. Le malheureux conducteur, employé des pépiniéristes Steffen Frères, à Aigle, a été si durement touché qu'il est décédé lors de son arrivée à l'hôpital de Lausanne où on l'avait conduit d'urgence.

Notre photo: Une vue du tracteur qui a causé la mort de M. Burri,



Une vue intérieure de la voiture avec ces deux compartiments, d'où la vue est très étendue sur l'extérieur grâce à des vitres qui tiennent pratiquement chaque partie latérale

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

AU SECOURS!



MARTIGNY — On sait qu'un cours de sauvetage s'est déroulé récemment à la piscine de Martigny. Notre « Fernandel » bordillon probablement excité par des vapeurs éthyliques et voulant mettre à l'épreuve le savoir des démonstrateurs, s'est délibérément lancé dans le « jus », entièrement vêtu.

Impromptue déclencha l'hilarité des nombreux baigneurs présents.

Nous nous sommes laissés dire qu'au cours de cet exercice, notre « Fernandel » aurait avalé de l'eau.

Mésaventure qui ne lui est pas arrivée depuis de nombreuses années.

Santé, Marcel!

Notre rédacteur montheyan en deuil

MONTHEY — C'est avec une profonde émotion que nous avons appris, cette nuit, le décès de M. Arthur Chevalley, père de notre ami et rédacteur montheyan, Pierre.

Le regretté défunt s'en est allé rejoindre sa femme, à l'âge de 69 ans, après une longue et douloureuse maladie, qu'il a supportée avec courage, en véritable chrétien.

M. Chevalley, qui était pensionné des PTT, s'était beaucoup dévoué pour la cause du sport, de la gymnastique en particulier.

Toute l'équipe du « NR » compatit au chagrin de Pierre et de la famille si cruellement frappés par ce deuil cruel et leur présente ses condoléances émues.

INHUMATIONS

Mme Candide Antille : jeudi 6 juillet, à 10 heures, à Sierre.

Mme Alphonsine Maret : jeudi 6 juillet, à 11 heures, à Sion, Saint-Guérin.

M. Charles Tissières : jeudi 6 juillet, à 10 h 30, à Saint-Léonard.

M. Adrien Lugon : jeudi 6 juillet, à 10 h 15, à Finhaut.

M. Simon Crittin : jeudi 6 juillet, à 10 heures, à Chamoson.

Tirs pour retardataires

TROISTORRENTS. — Les tirs militaires obligatoires pour les retardataires auront lieu dimanche 9 juillet de 14 à 17 heures. Les tireurs astreints devront se présenter avec les livrets de tir et de service, ainsi que les tampons auriculaires.

vacances

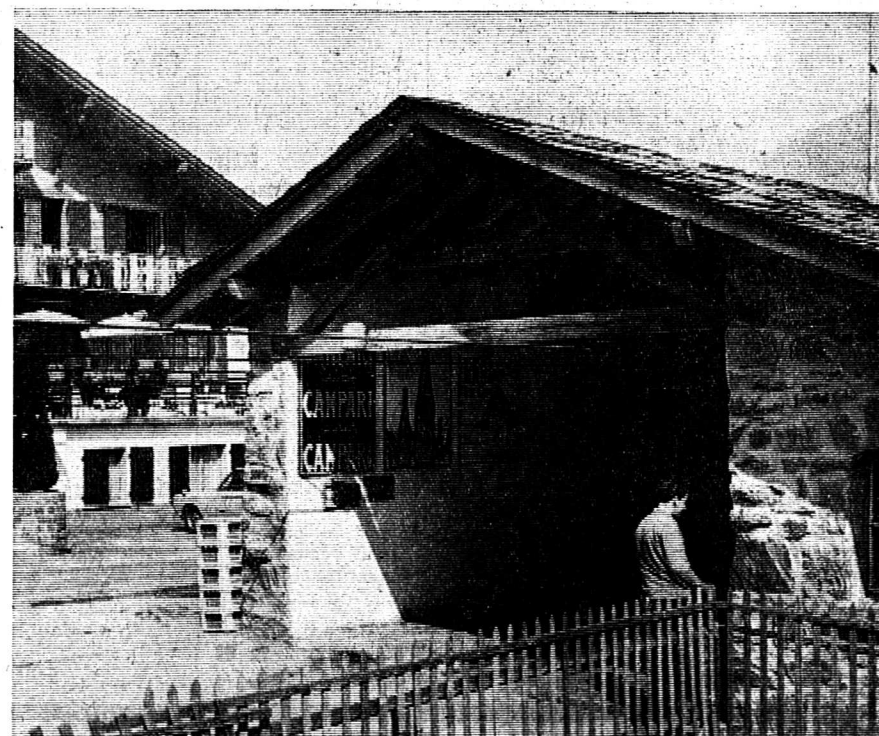
caravaning

piscines — tennis — confort

la roseraie sa yvorne

renseignez-vous au (021) 24 30 18
Ofa 06 758 08 L

Que se passe-t-il?



LES MARECOTTES — On sait que l'Office fédéral des transports a accordé un sursis d'un an à la Société du télésiège de La Creusaz pour transformer son installation en télécabine.

la moindre trace. Que se passe-t-il du côté des Marécottes et de La Creusaz?

On aimerait bien le savoir.

Succès des T.L. lausannoises à Salvan

SALVAN. — La fanfare des T.L. se trouvait dimanche dernier à Salvan. Reçu au concert-apéritif par la municipalité, ce sympathique ensemble musical de plus de 80 membres, était invité pour une succulente raclette dans un restaurant du Biolley. La Société de développement était présente en la personne de son président M. Gaby Collombin.

La musique et le tourisme se sont une fois de plus bien associés,

Mais de transformation, on n'en voit

**PROFITEZ DE LA SURPRISE!!!
DES PRIX JAMAIS VUS!!!**

grande vente au rabais

aut. du 5 au 12 juillet

20%

sur tous les articles de CONFECTION POUR JEUNES ET DAMES
Rabais spécial 10% sur tous les articles non démarqués

Marie-Claire

Avenue de la Gare SION Mmes Grichting

ZM

zwahlen & mayr s.a.
constructions
métalliques

1860 Aigle

cherche pour son centre administratif en Pautex

une secrétaire sténo-dactylographe

de langue maternelle française, ayant de bonnes connaissances de l'allemand, capable de rédiger de façon indépendante, pour activité intéressante et variée.

Nous offrons :

- semaine de 5 jours
- bonnes prestations sociales (caisse de retraite)
- cantine-réfectoire à prix modérés.

Prière d'adresser vos offres avec curriculum-vitae, photo, copies de certificats et prétentions de salaire à la direction de Zwahlen et Mayr S.A., ch. de Pautex 10, 1860 Aigle.

(026) 2 21 04

à Martigny

demande tout de suite ou à convenir,

**sommelier ou
sommelière**

P 65884 S

A louer à Sion, ouest de la ville,

appartement

3 pièces. Libre tout de suite.

Tél. (027) 2 10 48 (heures de bureau).

P 34490 S

On cherche

sommelière

dès le 8 juillet pour rouverture du restaurant Le Globe, Payerne.

Tél. (037) 61 26 49

A vendre

**camion
Thames Ford**

basculant 3 côtés, 5 vitesses. En état de neuf. Charge: 5 tonnes. Cédé à bas prix.

Ecrire sous chiffre PA 34295, Publicitas, 1951 Sion

P 34295 S

A louer à 2 km. de Sion, dans situation tranquille

**joli
appartement
de 4 pièces**

Confort.

Tél. (027) 8 12 60

P 34510 S

A vendre

**Ford Taunus
12 M coupé**

1965, 34.000 km. Belle occasion. Garantie et facilités de paiement.

L. Bogadi, Sion. Tél. (027) 2 22 62

P 374 S

Chalet

ou appartement confortable 3 ou 4 lits, cherché pour août.

Mme A. Ritter, 1, chemin de Villardin, 1004 Lausanne. Tél. (021) 24 87 27

P 11876 L

A vendre

**moto-
fauchuse**

« Agria », avec barre de coupe 140 cm. Tél. (026) 6 24 70 (heures de travail).

P 328 S

A vendre, à Baar-Nendaz,

parcelle

de 13.000 m² à 10 fr. le m²

parcelle

de 1.600 m² à 30 fr. le m², arborisées. Possibilité de reprise d'hypothèque.

Pour traiter s'adresser à l'agence immobilière César Micheloud, pl. du Midi 27, à Sion.

Tél. (027) 2 26 08 A midi, tél. (027) 2 20 07.

Ofa 06 651 09 L

**Draps de
foin**

en jute double-fil, légèrement défraîchie, belle qualité, dim. 2 m. x 2 m. 6 francs 50 pièce, dim. 2 m. 45 x 2 m. 45, 11 francs pièce.

**Draps de foin
neufs**

double-fil, dim. 2 m. x 2 m., 10 francs pièce, dim. 2 m. 40 x 2 m. 40, 15 francs pièce, dim. 1 m. 50 x 1 m. 50, 6 francs 50 pièce.

Sacs de dimensions diverses, en parfait état, pour 50 kg. 0 fr. 85, pièce, pour 90-100 kg. 1 franc 20 pièce. Livraison contre remboursement, port à la charge de l'acheteur.

F. Penevreyre, Simplon 38, 1020 Renens (VD) P 9667 L

Pour vous dépanner combien vous faut-il :

500 ?
1000 ?
2000 fr.

rapidement et sans formalités ? Alors envoyez ce coupon à la Banque de Prêts et de Participations SA 11 rue Pichard 1003 Lausanne Tél. (021) 22 52 77

Nom et prénom :

Adresse exacte :

A vendre

**Renault
R4 L**

mod. 1964, bon état. Expertisée 2.900 francs. Facilités de paiement. Tél. (027) 2 45 81

P 446 S

50 duvets

neufs, 120x160 cm, belle qualité, légers et chauds, 35 fr. pièce (port compris) G. KURTH 1038 Bercher Tél. (021) 81 82 19

P 1673 L

"Lorenz - Sports,,

organise une

Grande vente de fin de saison

aut. du 5 au 21 juillet

à des

prix imbattables !

2 pantalons 30 fr.

2 pantalons 40 fr.

2 jupes 40 fr.

(Un local entier à votre disposition pour choisir, et essayer).

RUE DU RHONE

SION

un employé de bureau

Importante entreprise de la place de Martigny cherche

pour le service des paies, avec quelques années de pratique.

Travail varié et intéressant. Exécution des paies avec machines électroniques et cartes perforées. Formation exigée : apprentissage ou école de commerce, si possible ayant déjà travaillé dans ce service.

- Bon salaire
- Fonds de prévoyance
- Place stable pour personne ayant de l'initiative.
- Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offre sous chiffre 53300 à Publicitas, Sion.

Etablissement thermal cantonal vaudois 1891 Lavey-les-Bains

Nous cherchons, avec entrée immédiate ou à convenir :

laborantine diplômée

(dactylographe) ou

secrétaire médicale

(avec connaissances de laboratoire) ou

employée de bureau

Place à l'année. Pension à l'établissement si désiré. Possibilité d'affiliation à la caisse de pension de l'Etat.

Faire offres avec curriculum vitae, copie de certificats photo et prétentions de salaire à la direction.

Restaurant de grand passage cherche pour la saison d'été

1 serveuse

1 fille d'office

une femme de chambre-lingère

1 garçon de cuisine

Entrée tout de suite.

Faire offre à l'hôtel du col des Mosses 1861 Les Mosses. Rens. tél. (025) 6 31 92.

St-Léonard : grand tir interne d'amitié St-Léonard-Uvrier

Meilleurs résultats avec distinction

Passé Challenge :

Schwéry Jules	56 pts
Bétrisey François	56
Bétrisey Joseph	55
Morand Pierre-Antoine (JT)	54
Oggier Basile	54
Gillioz Meinrad	52
Burgener Bernard	51
Fardel Roland	51
Schwéry René (JT)	51

Passé Lienne :

Stoffel Eligius	55 pts
Bétrisey Joseph	54
Balet Henri	53
Clivaz Alphonse	53
Marguelisch Maurice (JT)	53
Métral Fernand	53
Oggier Basile	53
Bétrisey Jean	52
Bruttin Jean	52
Burgener Bernard	52
Crettaz Jean	52
de Riedmatten Edmond	52
Schwéry Paul	52
Studer Léonce	52
Wicky Norbert	52
Morand Pierre-Antoine (JT)	51

26me passe (avec distinction) :

Crettaz Jean	56 pts
Fardel Hervé	54
Marguelisch Maurice (JT)	54
Métral Fernand	54
Morand Pierre-Antoine (JT)	54
Clivaz Alphonse	53
Schwéry Rémy	53
Morand Fridolin	52
Studer Gérard	51

Moyenne de section :

SAINT-LEONARD	52,3 pts
UVRIER	42,6

Le challenge Développement est attribué définitivement à la société de tir La Villageoise, de Saint-Léonard.

A vendre

**1 Florett
Kretler**

modèle 1965. Très peu roulé. Bon état de marche.

Ecrire sous chiffre PA 34556, Publicitas, 1951 Sion



**L'annonce
reflet vivant
du marché**

A vendre à Fully, Vers-l'Eglise,

**grange-
écurie**

bien située. Convientrait pour faire deux appartements. Prix à discuter. Ecrire sous chiffre PA 34545, Publicitas, 1951 Sion

**Jeune
vendeur**

connaissant plusieurs branches de la profession, cherche place en Valais. Faire offres sous chiffre PA 34592, à Publicitas, 1951 Sion.

Cherchons à Martigny

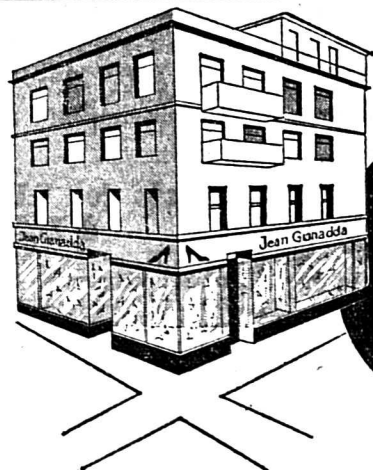
appartement

3 - 4 pièces

dans immeuble moderne, au centre tout de suite.

Garage Imperia S. A., Martigny. Tél. (026) 2 18 98.

P 436 S



Jean Gianadda

Fond rue du Rhône - Sion.

S O L D E S

(autorisés du 5 au 21 juillet)

2 étages de self-service !

Visitez nos centaines de paires exposées

à des prix vraiment bas !

échos du valais

L'Hôtel de Mauvoisin a 105 ans



FIONNAY — Premier relais touristique du fond du val de Bagnes, l'Hôtel de Mauvoisin, construit en 1862-63, fêtera samedi ses 105 ans d'existence. Au cours d'une manifestation simple et cordiale, sans discours inutiles — la montagne sait parler toute seule — on évoquera le souvenir de Jean-Maurice Bruchez, de Lourtier, qui le 21 juillet 1861, signa une convention avec le conseil communal de Bagnes qui lui cédait le terrain nécessaire à l'érection d'un bâtiment à Mont-Voisin destiné à recevoir et loger les touristes. On évoquera aussi celui de ses successeurs qui jusqu'à nos jours surent maintenir là-haut une tradition.

Notre gravure : Mauvoisin.

† ADRIEN LUGON

FINHAUT — Une nouvelle inattendue s'est répandue très vite dans le village dans la journée de mardi. Adrien Lugon, 76 ans, descendu il y a quelques jours à l'hôpital pour y subir une petite intervention chirurgicale, est décédé. Inattendue car on l'avait vu il

GRIMISUAT — Une paroisse petite ou grande, doit faire face à de nombreux problèmes, voire à des difficultés. L'augmentation de la population, l'âge des sanctuaires religieux provoquent des situations qui ne sont

SION ET LE CENTRE

Pour une nouvelle église... l'engagement de toute la paroisse

pas toujours très intéressantes.

Le desservant de la paroisse ne doit pas être le seul à étudier des projets, des solutions. Toute la paroisse a l'obligation de s'engager.

C'est avec grand plaisir que la population de Grimisuat a appris la création d'une commission des fêtes paroissiales afin d'engager une action unie, de mettre en commun les bonnes idées et rassembler un maximum de ressources.

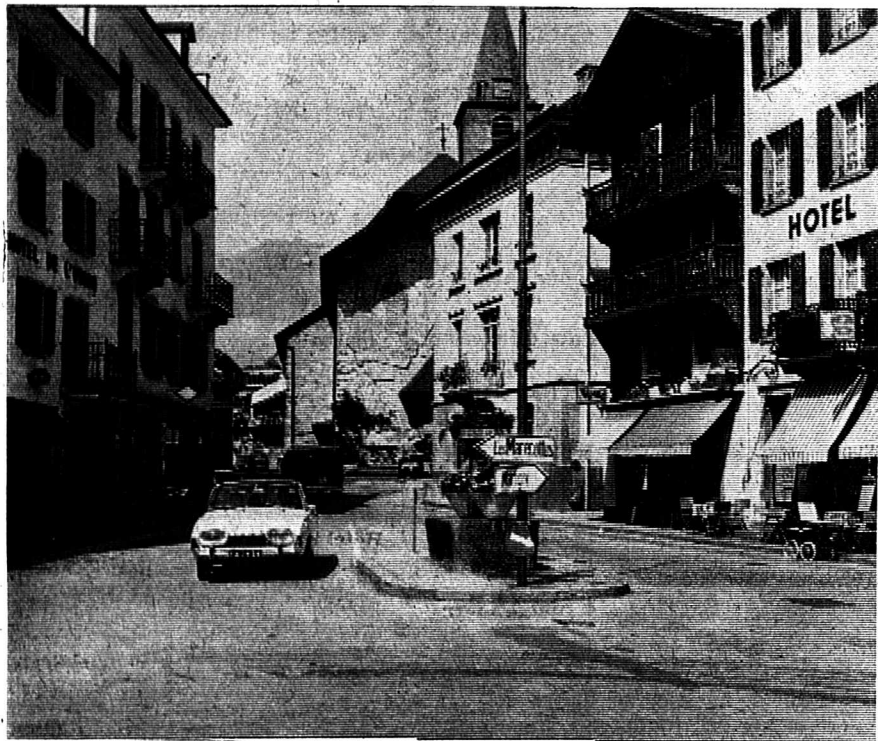
DEPASSE PAR LES EVENEMENTS

C'est un peu le cas de Champlan. En peu d'années la population du petit village a plus que doublé. Deux locaux se sont construits et de nombreuses habitations ont vu également

démographique du village le problème doit être étudié et réalisé sur un autre angle. La commission des fêtes paroissiales a écrit dernièrement : « Il convient de donner à Dieu une demeure à Sa mesure. La construction de la chapelle ou église dont on a tant parlé... ne doit plus être un mythe, mais une REALITE. Au surplus elle doit être l'œuvre de toute la communauté paroissiale afin que chacun puisse dire : « J'y ai apporté ma grande ou ma petite pierre ».

» Il est vrai que l'entreprise projetée est coûteuse. Cependant, en examinant le sanctuaire actuel, chacun est convaincu qu'il est devenu non seulement indispensable mais urgent de passer à la construction de la nouvelle église. Aussi, rien ne doit plus nous retenir

On ne parkera plus sur la place de Salvan



SALVAN — Depuis mardi 4 juillet, le parcage des véhicules est interdit sur la place de Salvan.

Cette mesure a été prise par l'autorité communale afin de permettre une plus grande fluidité du trafic, d'assurer la sécurité et la tranquillité des estivants et des consommateurs se trouvant sur les terrasses des établissements publics.

Cela n'a pas été sans créer un certain mécontentement dans le secteur

commercial. Mais il nous faut spécifier qu'en tout et pour tout, une douzaine de véhicules seulement pouvaient trouver place à cet endroit.

Avant de prendre cette décision, l'autorité a créé un parking au collège distant de 200 mètres; d'autres sont également à la disposition des usagers à la gare et à l'entrée du village.

Notre photo : la place centrale de Salvan.

La place de la Maladière s'embellit



MARTIGNY — On sait avec quel soin nos autorités entretiennent la cité. Partout, ce ne sont que fleurs, plates-bandes, arbres taillés qui incitent les étrangers à s'arrêter chez nous.

La place de La Maladière, récemment mise à la disposition des automobilistes, est en train de perdre l'anonymat d'un simple parking.

En attendant la plantation d'arbres qui dans quelques années lui procureront un agréable ombrage, on vient d'installer, côté sud-ouest, une magni-

fique fontaine. Une fontaine dont le bassin provient du Coin de la Ville. Une relique du passé érigée dans un quartier moderne qui montrera à nos hôtes que Martigny tient à son passé.

Hier, des ouvriers mettaient la dernière main au dallage qui l'entoure et bientôt les jardiniers municipaux l'encercleront d'une végétation des plus colorées. Pour cela, faisons confiance à M. Figueron.



taire durant quelques années. Comme beaucoup de jeunes à l'époque, il avait du goût pour le théâtre et maintes fois, encore jeune, nous l'avons vu sur scène, camper fort bien, les rôles qu'il interprétait.

En dehors du secrétariat communal, il exerça encore son sens du devoir, comme membre de la chambre pupillaire de 1957 à 1960.

C'est une figure typique d'un terrien affable et bien soigné qui disparaît. Il était très connu des hôtes de la Léchère qui aimaient entrer en contact avec lui, car c'était un authentique représentant du Vieux pays. A sa famille éplorée, nous adressons toute notre sympathie.

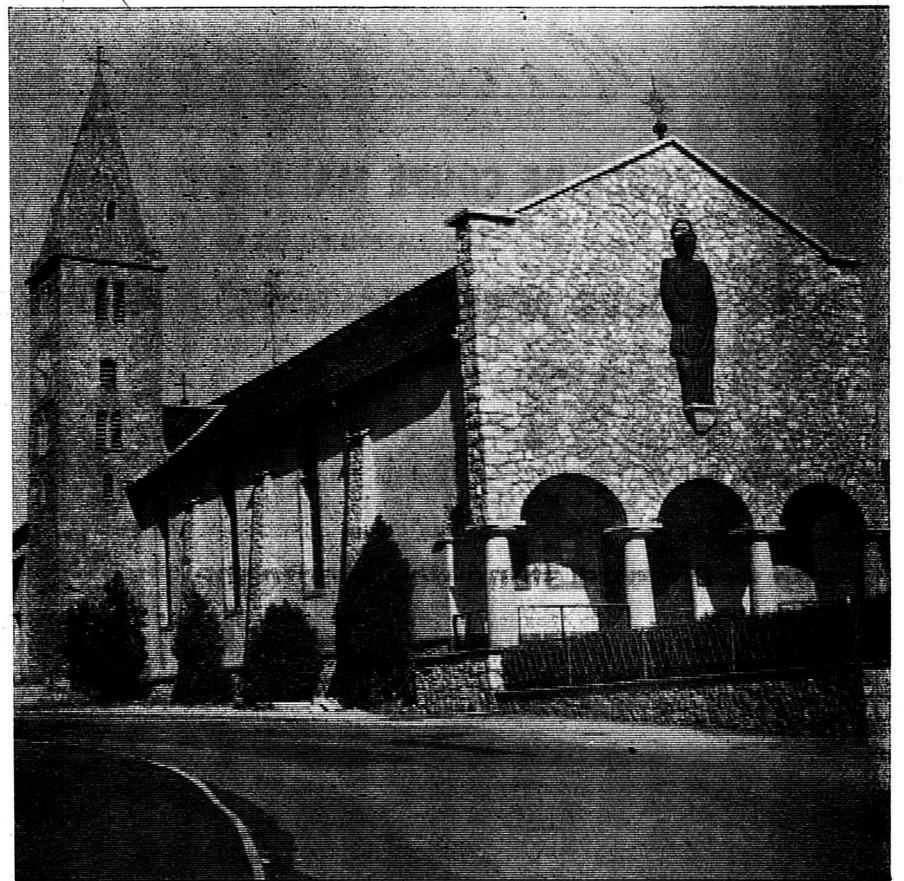
J. B.

Nouvel entraîneur au FC Grimisuat

GRIMISUAT. — La première équipe du FC Grimisuat s'est bien défendue durant le dernier championnat. Elle était entraînée par M. Marcel Pralong, de Sion.

Pour la prochaine saison M. René Mathis, de Champlan, s'accupera de l'entraînement de la première garniture du FC Grimisuat. D'ores et déjà nous souhaitons au comité, au nouvel entraîneur, et à tous les joueurs un excellent prochain championnat.

—gé—



Le jour. Cet essor rapide soudain a posé maints problèmes d'équipement. Les autorités très prévoyantes ont trouvé des solutions appropriées, en ce qui concerne l'eau, les égouts, l'école. Il restait le non moins important problème de l'église.

La chapelle dédiée à la Ste Vierge date de 1718. On la répara à plusieurs reprises et encore en 1906 et en 1930.

Aujourd'hui il faudrait prévoir, vu l'état actuel des lieux une importante réfection. Et pour sûr ce ne serait pas un luxe.

Mais étant donné le développement

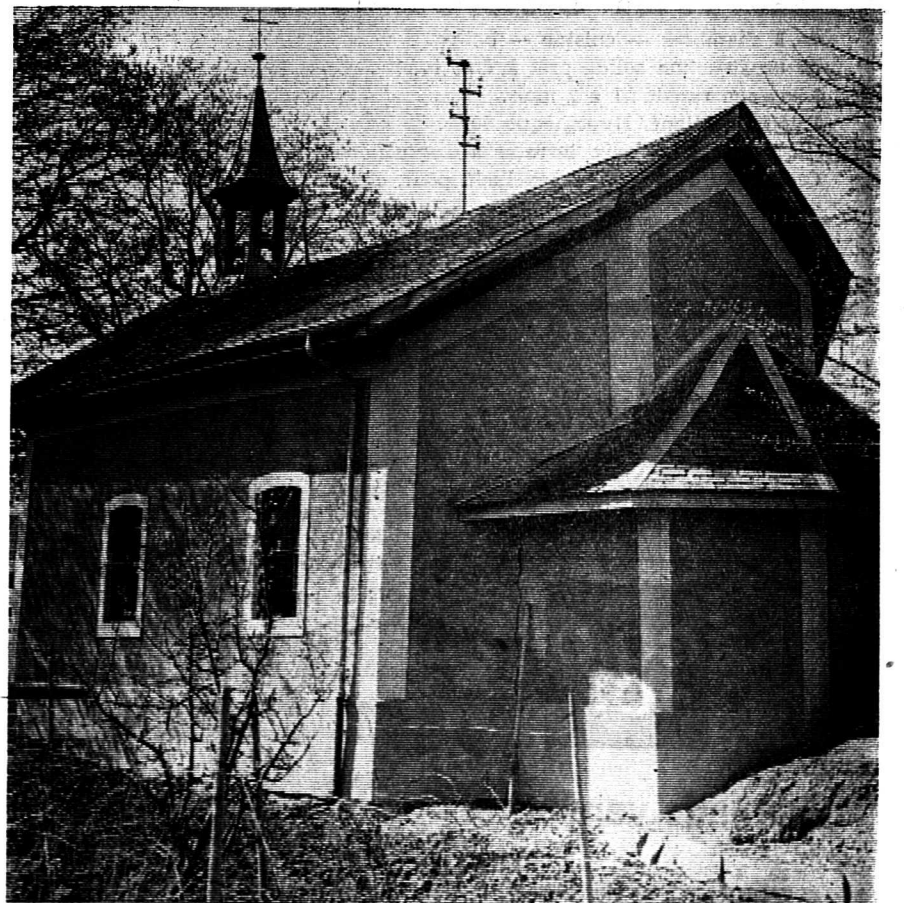
sur la voie de la réalisation ».

Cette intervention situe parfaitement la situation et dit bien les intentions des responsables de vouloir aller de l'avant.

Dans le programme des réalisations un ordre d'urgence a été respecté. Il est évident que l'église paroissiale de Grimisuat rénovée en 1949 devra être pourvue d'une installation de chauffage et il faudra prévoir le remplacement de l'orgue désuet.

La paroisse veut aller de l'avant, et elle ira.

—gé—



Alby port

autorisé du 5 au 21 juillet

Solde ses articles de saison

Rabais **30** à **50** %

ALBY PITTELOUD - PLACE DE LA GARE - SION



ECOLE DE COUPE MARAMOTTI

Concessionnaire : AVE LAMBIEL-RIDDES

COURS PROFESSIONNELS

pour couturières

désirant acquérir une coupe parfaite de jaquettes, manteaux, kimonos et raglans, pour dames et pour tous les vêtements d'enfants.

Délai d'inscription jusqu'au 31 juillet

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS : téléphoner au (027) 8 75 35 et en cas de non-réponse au (027) 8 79 10.

Plantons de choux-fleurs

Imperator, Idole, etc.



B. Neury - Saxon

Etablissement : ☎ (026) 6 21 83
P 132 S

BERNINA

FERMETURE annuelle

du 10 au 22 juillet

R. WARIDEL

Agence BERNINA
MARTIGNY

P 194 S

Bar à café cherche

SERVEUSE

Horaire de 8 heures.

Congé le dimanche.

Tél. (027) 5 07 98.

P 34487 S

A vendre, à Saxon pour cause de maladie,

ferme en plein rapport

15.000 m2

S'adresser à M. Jules Comby, tél. (026) 6 25 57.

CHORALE DE MURAZ

Liste des numéros gagnants de la tombola du 75e anniversaire du 25 juin 1967.

Prix	Nos
1er une voiture	12454
2ème un vélomoteur	11999
3ème une montre	4884
4ème un jambon	7723
5ème un fromage	7036
6ème un salami	2320
7ème une bouteille	5610
8ème une bouteille	107
9ème une bouteille	2950
10ème une bouteille	416

Les lots sont à retirer chez le président de la société, M. Raymond Guérin, jusqu'au 25 août 1967. Passé cette date, les lots non retirés resteront propriété de la société.

La Chorale remercie toute la population pour la générosité et la sympathie manifestées à l'occasion du 75ème anniversaire de la fondation de la société.

Le comité.

DEMOLITION

A vendre :

Lavabos, portes, fenêtres avec stores buffets et armoires.

Le tout de petites dimensions.

Tôle éternit, lames, planches, poutres et panneaux de boiserie.

Une baraque de chantier 5 m. 50 de large sur 14 m. de long.

S'adresser sur le chantier : « Hôpital cantonal de Genève », ou tél. No (027) 2 62 10.

P 34519 S

Je cherche emploi intérimaire

pour tous genres de travaux. Diplômé E. T. S. avec bonnes connaissances commerciales, avec voiture. Libre tout de suite. Disponible aussi le soir. Offres sous chiffre PA 34550, à Publi-citas, 1951 Sion.

P 34550 S

TAPIS

à prix réduits pendant notre

vente au rabais

Lynedjian

7, rue de Bourg

LAUSANNE

Société Internationale Pirelli S.A., Bâle

Emprunt 1967 de fr. 35 000 000

5 3/4 %

dont le produit est destiné au financement de programmes d'expansion des sociétés appartenant au groupe Pirelli.

Conditions d'émission

Durée : 15 ans
Titres : obligations au porteur de fr. 1 000 et fr. 5 000
Cotation : aux bourses de Bâle, Genève et Zurich

99,40 %

Prix d'émission

plus 0,60 % moitié du timbre fédéral sur titres.

Délai de souscription

du 5 au 12 juillet 1967, à midi.

Les banques tiennent à disposition des prospectus détaillés, ainsi que des bulletins de souscription. 4 juillet 1967.

Société de Banque Suisse

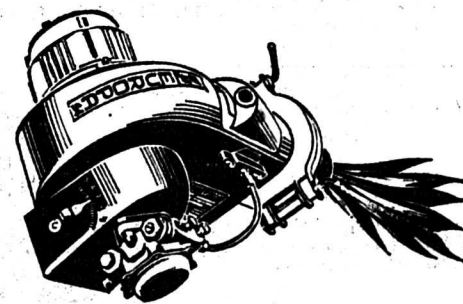
Crédit Suisse

A. Sarasin & Cie

Pour votre chauffage central

Le brûleur à mazout EUROPA

Conçu et réalisé par les techniciens de la grande fabrique ELEKTRO-STAHLEBAU



De plus en plus posé en Valais en raison de sa marche irréprochable. Du service de dépannage impeccable de nuit comme de jour, et surtout de son prix, un prix calculé avec le minimum de bénéfice.

Pour tous renseignements ou demande de devis, téléphonez au No (027) 4 25 62.

Service de vente — Dépannage — Transformations ou installations complètes avec citernes cylindriques ou cubiques.

Largey Candide, Grône

A vendre

immeuble Le Bristol B, rue des Aman-diers, Sion,

appartements

5 pièces tout confort, cuisine entièrement aménagée (machine à laver la vaisselle, etc), y compris garage chauffé. Prix, à partir de 143.000 fr. Entrée : printemps 1968.

Ecrire sous chiffre PA 34260, à Publi-citas, 1951 Sion.

P 34260 S

Votre sortie du dimanche

Le Trétien Gorges du Triège

sur Salvan, à 9 km. de Martigny.

Restaurant tea-room « Dents du Midi »

Menus soignés du chef, avec visite des gorges, au choix. 10 fr.

Tél. (026) 8 15 16.



Nous vous offrons pour 35 000 fr.

un vrai chalet valaisan

de 3 chambres — cuisine — bain de construction solide prêt à être habité. Livraison rapide : 1 à 2 mois.

Intérieur soigné. Hypothèque 50 %.

En Valais nombreux terrains à disposition cédés aux prix de revient. Cherchons représentant exclusif pour chaque canton.

AGENCE VALCO, SION

Tél. (027) 2 50 27

On cherche

bonne coiffeuse

Tél. (027) 8 72 34.

P 17968 S

Immeuble avec café-restaurant

A vendre région La Côte, à 1 km. de Morges. Café, grande salle à manger, terrasse. Appartement 5 chambres, 1.200 m2 de terrain. Pour traiter 140.000 fr.

Offres sous chiffre PC 11656, à Publi-citas, 1002 Lausanne.

P 734 L

Restaurant FOYER POUR TOUS. 15, Pratifori, 1950 Sion. tél. (027) 2 22 82, engage

deux filles

pour buffet et service.

P 34549 S



engage une

apprentie vendeuse

S'adresser à Coop Sion, magasin de la Matze. Tél. (027) 2 33 22.

P 34537 S

échos du valais

Deux classes de Porrentruy en Valais

Baptême de l'air pour les élèves

SION — Les écoles chez nous ont déjà fermé leurs portes. Il se trouve encore des écoles qui n'ont pas terminé leur saison scolaire 66-67. Deux classes de Porrentruy, les 8ème et 9ème primaires filles, ont effectué ces deux derniers jours leur promenade de fin de classe.

VA, DECOUVRE TON PAYS

Un programme intéressant attendait ces élèves. De Delémont à Lausanne le déplacement s'est effectué en train. De la capitale vaudoise, la petite trou-

pe a pris le bateau jusqu'à Villeneuve. Les élèves ont pu ainsi admirer et apprécier la Riviera vaudoise. De Villeneuve à Sion le trajet s'est effectué en train. L'auberge de la jeunesse a accueilli ce petit monde, joyeux, content d'une si belle journée.

Et, mercredi matin, une surprise de taille attendait les élèves. Mme Flückiger, l'institutrice, conduisit les élèves à l'aérodrome. Avec deux « Porter » ce fut un admirable tour au-dessus des Alpes sous la conduite de MM. Martignoni et Turco.

Toutes les élèves ont été enchantées de ce baptême de l'air.

ET LA PROMENADE VA SE POURSUIVRE

En fin d'après-midi ce fut le départ pour Brigue et, via Lötschberg, le beau retour vers Porrentruy.

Avant de quitter l'aérodrome, chaque élève a reçu de la part de la Direction d'Air-Glaciers de petits souvenirs. Une photo dédicacée par M. Bruno Bagnoud a été remise à l'institutrice et à la monitrice.



Air-Glaciers distribue pochettes et vignettes



Devant l'un des « Porter » les élèves

Décisions du Conseil communal de Savièse

Lors de sa dernière séance, le Conseil communal s'est occupé notamment des principales questions suivantes :

IL A DECIDE

- de prendre part le 22 juillet 1967 à l'ouverture de l'exposition rétrospective des œuvres de l'artiste-peintre Albert Chavaz, de Savièse. Cette exposition est organisée par la ville et le musée de Fribourg en l'honneur des 60 ans de M. Chavaz dont les œuvres sont très connues. La municipalité de Savièse se fera un plaisir d'offrir le vin à cette occasion et nous formons les vœux les meilleurs pour un plein succès de cette exposition ;
- de fixer l'inalpe (Poë) samedi 8 juillet 1967 compte tenu du rapport

de la commission et du préavis du comité des alpages. Si cette date devait être retardée pour Zanfleuron, les consorts seront avisés en temps utile ;

- de faire clôturer les alpages sur Berne et d'en louer une partie afin de maintenir la zone des pâturages ;
- de charger la commission scolaire d'établir l'état nominatif du personnel enseignant avec le poste occupé par chacun en tenant compte des changements intervenus pour la période scolaire 1967-68 ;
- de remercier et de souhaiter une longue et heureuse retraite à Mlle Germanier, institutrice, qui a enseigné pendant de longues années à l'école de Vuissè ;
- d'établir un projet pour la mise en soumission des travaux de remise en état de la toiture de la maison communale de St-Germain ;
- d'exécuter le revêtement bitumeux sur le chemin viticole de Tournelette-Fornion dont le coût se monte à 8.000 francs ;
- de charger la commission d'examiner sur place et de faire rapport au Conseil au sujet des requêtes formulées pour un chemin d'accès depuis la route de Zampillon et la demande d'achat de l'ancien tracé confinant la propriété Reynard, à Ercommaz ;
- de donner un préavis favorable pour la mise en soumission de l'exploitation des graviers dans le cours de la Sionne supérieure selon demande du Service cantonal des eaux ;
- de payer la facture se rapportant à l'aménagement de la servitude donnant accès à la place de Oure sous Drône ;
- d'adjudger à la scierie Debons Albert et Cie, sous réserve de ratification de l'Inspecteur forestier, la vente de 4 à 500 m3 de bois à marteler dans la forêt bourgeoise de Cernet-Morge, selon les offres du 8-6-67 ;
- de prier l'Inspecteur forestier d'arrondissement de bien vouloir faire une étude préliminaire sur les mesures à prendre pour la protection contre les avalanches dans la région sud du Prabé ;
- de donner suite à la demande du Service de l'entretien des routes, un préavis pour la transformation et l'implantation d'un bâtiment en bordure de la route principale ;
- de répondre favorablement à la direction des téléphones au sujet de la vente de 1.000 m2 pour la construction d'un bâtiment approprié devant permettre d'abriter l'émetteur OM actuel et les installations prévues pour le développement du réseau de télécommunication valaisan ;
- d'élargir la route Roumaz-Pellier d'un mètre environ et de faire le nécessaire pour une expropriation à l'amiable. La commission des travaux publics fera rapport à ce sujet ;
- de demander au Service de l'entretien des routes quels seraient les travaux que la commune de Savièse doit effectuer pour obtenir le classement intégral et définitif de la route Chandolin-Savièse-Barrage du Sanetsch ;
- de charger le bureau technique d'établir un projet pour la mise en soumission des travaux de réparations concernant la galerie du tunnel du Prabé à Zandraz, travaux à terminer encore cet automne.

L'Administration communale Savièse, le 4 juillet 1967.

LA PEINTURE : UN HOBBY ET UNE OCCUPATION DES LOISIRS

SION — Le problème des loisirs, et surtout l'occupation des loisirs, est à l'ordre du jour. Aujourd'hui c'est un besoin qui s'intègre dans notre standing de vie. Les autorités, les responsables des mouvements de jeunesse se penchent sérieusement sur la question afin de trouver des solutions appropriées, d'intéresser et d'occuper sainement et valablement les loisirs.

La jeunesse a besoin d'être conseillée et suivie. Mais le problème des loisirs touche de près également les adultes. Avec plus d'expérience et une situation les adultes trouvent par eux-mêmes la formule nécessaire pour concilier le travail et le temps des loisirs.

NE PAS TOUT ATTENDRE DES POUVOIRS PUBLICS

C'est un peu la tendance actuelle d'attendre sur l'intervention des pouvoirs publics, même pour l'organisation des loisirs. Un effort doit être fait tout d'abord par chacun, afin d'atteindre un but positif.

J'ai rencontré le jeune Tony Schmidt qui s'est mis à la peinture. Quelques

tableaux ont été faits au crayon de couleurs, d'autres à l'encre de Chine et enfin à la peinture.

Il dispose en ce moment d'une très belle collection, qu'il conserve jalousement chez lui.

Afin de travailler valablement, il sollicite conseils des peintres qui ont déjà un nom, une renommée.

Ainsi les loisirs sont bien occupés et l'intéressé à une satisfaction de disposer de tableaux, de dessins.

— gé —

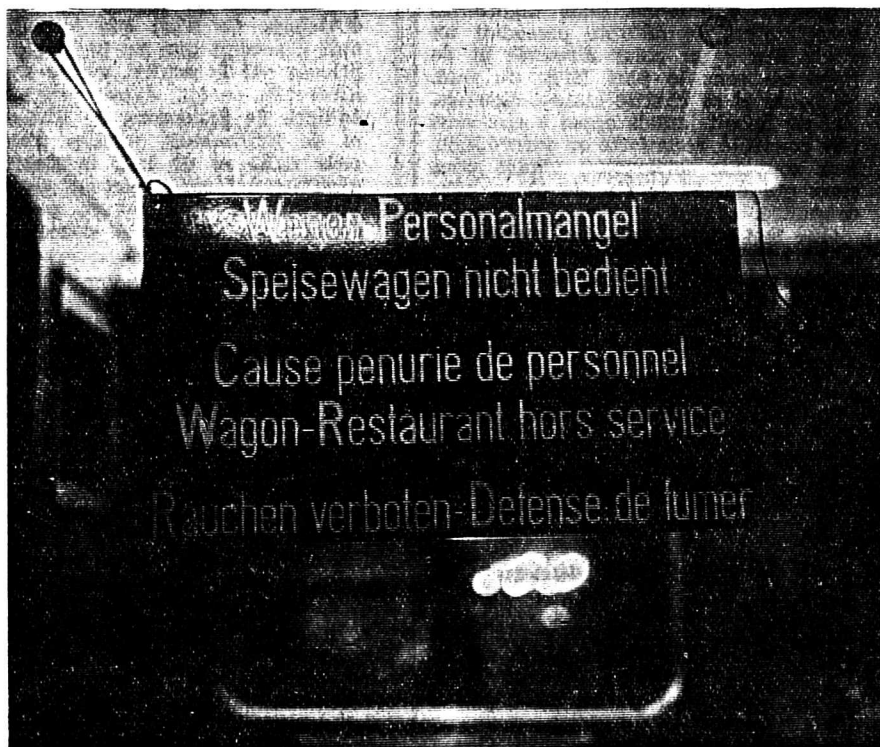


Un dessin à l'encre de Chine



Deux travaux aux crayons de couleurs

Pénurie de personnel : Pas de wagon restaurant



SION. — L'affiche placée sur l'une des fenêtres du wagon-restaurant est claire. Le wagon-restaurant roule, mais il est fermé.

La raison est connue.

En examinant cette pancarte une série de questions viennent à l'esprit :

1. Les CFF connaissent les mêmes problèmes que tout d'autres organisations ou hôtels et restaurants.
2. Il est vrai que pour ce personnel de wagon-restaurant les conditions de travail sont un peu particulières, mais il devait gagner raisonnablement sa vie.
3. Si cette pénurie de personnel s'accroît, faudra-t-il un jour prévoir la suppression des wagons-restaurants ? Ce serait regrettable. Une chose est certaine : c'est malheureux d'arriver à cette situation.

NOTRE PHOTO : le panneau très significatif.

— gé —

Nouvelliste du Rhône

ADMINISTRATION ET REDACTION : 1951 SION, rue de l'Industrie 15. Tél. (027) 2 31 51 - 52. Ch. post. : 19 - 274 — REDACTIONS REGIONALES : 1870 MONTHEY, tél. (025) 4 12 38. 1890 SAINT-MAURICE, tél. (025) 3 64 83. 1920 MARTIGNY, tél. (026) 2 27 10 — 3900 BRIGUE, tél. (028) 3 10 77.

TARIF DES ABONNEMENTS : Suisse : 3 mois 13 francs ; 6 mois 24 francs ; 12 mois 45 francs — Etranger : demander les tarifs à l'administration — REGIE DES ANNONCES : Publicitas S.A., 1951 Sion, tél. (027) 2 44 22 et ses agences à Martigny, tél. (026) 2 10 48 et à Brigue, tél. (028) 3 12 83. Succursales dans toute la Suisse — TARIF DES INSERTIONS : Annonces (le mm sur une colonne de 27 mm de larg.) : 18 ct. — Réclames (le mm sur une colonne de 56 mm de larg.) : 65 ct. (20% en plus pour emplacement prescrit ou pour composition difficile). — Réclames première page (le mm sur une colonne de 56 mm de larg.) : 90 ct. — Mortuaires (le mm sur une colonne de 56 mm) : 45 ct. — La Rédaction et le Service de publicité déclinent toute responsabilité pour des erreurs dues à des transmissions téléphoniques. — Les manuscrits non publiés ne sont pas rendus. — Directeur-Rédact. en chef resp. : André Luisier

échos du valais

Après la fête cantonale de musique
Mesdames «faites les poches»
de vos maris car...

Le gagnant du gros lot reste introuvable!

SION. — Un Valaisan ou un autre a depuis un mois au fond d'une de ses poches un billet lui donnant droit à une splendide voiture et il l'ignore...

C'est ce que commencent à croire les organisateurs de la grande tombola de la Fête cantonale de musique qui s'est déroulée les 10 et 11 juin à Sion. En effet, ce billet portant le numéro 16580 a été vendu depuis plus d'un mois et personne encore ne s'est annoncé. Il y a une quinzaine de jours, la liste des numéros gagnants a été reproduite dans les quotidiens du canton, le Bulletin officiel et divers autres journaux. Le détenteur du gros lot ne s'est pas fait connaître pour la bonne raison sans doute qu'il ignore sa chance.

Le billet gagnant faisait partie d'une série vendue par M. Gérard Rudaz, fils de Cécil, directeur de l'harmonie municipale. Les billets de cette chaîne ont été vendus à Granges, Chalais, Réchy, ainsi qu'à Sion notamment au café de Valère. Depuis quelques jours, les Sédunoises sont en train de « faire les poches » de tous les habits de leur mari mais en vain.

Elles ont trouvé beaucoup de choses... mais pas de billet gagnant, pour l'instant du moins.

Décès de Mme Alphonsine Maret

CHATEAUNEUF. — Hier, 4 juillet, est décédée à l'hôpital de Sion Mme Alphonsine Maret. La défunte, atteinte depuis quelques mois d'un mal incurable, s'en est allée après de grandes

souffrances, chrétiennement et courageusement supportées.

La disparue était née à Conthey, en 1894, fille de Maurice Maret. Elle passa toute sa jeunesse dans son village natal et en 1916 épousa Louis Maret, d'Alexandre à Châteauneuf. Jusqu'en 1920, le jeune couple vécut à Pont-de-la-Morge et à partir de cette date-là à Châteauneuf. De cette union naquirent sept enfants, dont six sont en vie. Tous sont mariés et pères ou mères de famille à leur tour.

Entourés de tous leurs enfants et petits-enfants, ceux-ci au nombre de vingt-cinq, ainsi que leurs proches, les époux Louis et Alphonsine Maret eurent le bonheur de fêter leurs noces d'or en septembre 1966.

Mme Maret fut toute sa vie une grande travailleuse. Elle excellait aussi bien dans la tenue d'un grand ménage que dans l'exécution des multiples travaux de la campagne. Mais son occupation de prédilection resta toujours la culture des fleurs. Elle y réussit très bien, avec un goût sûr. Les abords de la maison qu'elle va quitter définitivement pleureront chaque jour son départ à coups de perles de rosée.

Grande chrétienne, sans bigotteries ostentatoires, la défunte possédait un cœur d'or : un cœur d'épouse et de mère au sens le plus large du mot. Sa bonté et sa charité étaient connues. Nul ne faisait jamais appel à elle sans être conseillé, réconforté ou encore aidé. Son souvenir demeurera vivant chez ceux qui eurent la chance de la bien connaître.

Que son mari Louis, ses enfants et petits-enfants acceptent nos condoléances émues et l'assurance de nos prières pour leur chère épouse et maman.

Prix des fraises

Le prix des fraises plaine catégorie I est libre dès aujourd'hui 4 juillet 1967 y compris.

Office central, Sion

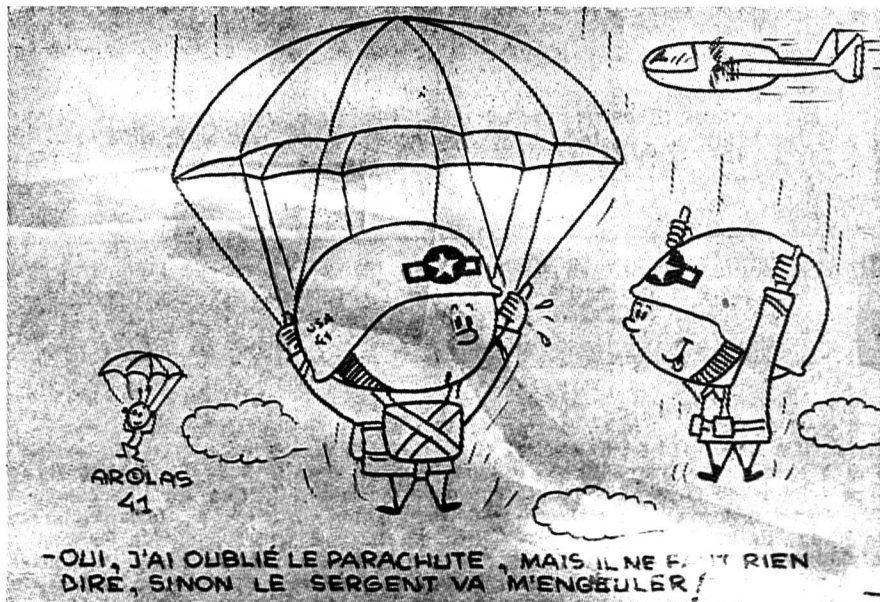
Prix des framboises

Framboises, catégorie I : prix à la production, net : 2 fr. 40. — Prix de gros (paniers et cadres compris), départ Valais, brut pour net : 2 fr. 60.

Prix valables à partir du 4 juillet 1967 y compris.

Office central, Sion

Le coin d'humour d'Arolas



DE LA NOBLE CONTREE AU VAL D'ANNIVIERS

Décès de Mme Noémie Tschopp

CHIPPIS. — Après une courte maladie, est décédée à l'hôpital de Sierre Mme Noémie Tschopp, née Zufferey. Elle a quitté ce monde à l'âge de 77 ans. Malgré son âge elle avait encore tant de choses à faire. Sa vie a été une vie de travail. Les difficultés, les épreuves, la maladie des siens, des deuil répé-

tés, n'ont pas ébranlé son caractère ni sa soumission à la volonté du Très-Haut. Elle mettait en pratique et elle vivait l'idéal de Tertiarie : « Ma vie selon l'Evangile ».

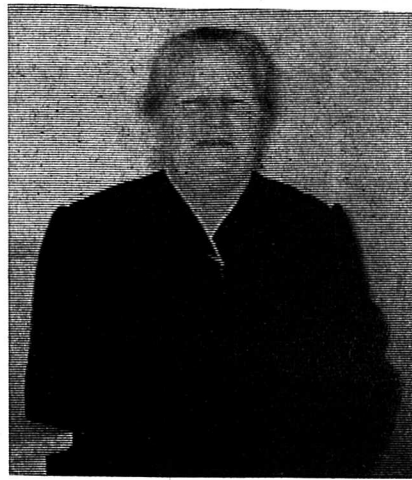
Elle a eu la charge d'une famille de 13 enfants, dont 9 sont encore en vie, tous élevés dignement sous l'œil de Dieu avec le fruit de son amour et de ses bras.

Trop tôt cette maman a vu finir sa journée. Puisse la famille dans la peine trouver une consolation dans les regrets unanimes qu'elle laisse derrière elle. En la quittant elle a goûté la suprême consolation de savoir que ses enfants continueraient sa vie exemplaire, marchant dans la voie de dévouement et d'honneur qu'elle leur a tracée.

Il a plu à Dieu de rappeler à Lui cette belle âme qui, durant son séjour ici-bas, a tout fait pour sa gloire et pour le bonheur de ses semblables. C'est sans doute qu'Il a jugé que la mission de Mme Tschopp devait remplir ici-bas était terminée.

A la famille désolée, et plus spécialement à notre collaborateur Emile Tschopp, le « NR » présente ses sincères condoléances.

— gé —



HAUT-VALAIS

Voulant escalader l'Eggishorn
en course d'école

UNE CLASSE S'ÉGARE au glacier d'Aletsch

RIEDERALP. — L'Ecole supérieure de Subingen, près de Soleure, s'était proposée de faire, depuis Fiesch, l'ascension de l'Eggishorn. L'instituteur responsable ne parvint, toutefois, pas à suivre le groupe de garçons et filles et le confia à deux adultes connaissant la région, pour continuer la montée. Mais la classe s'égara dans la région du glacier d'Aletsch. Ce n'est que lorsque la nuit descendit que les autorités apprirent par le maître, arrivé seul à Riederalp, ce qui s'était passé. Les équipes de montagne, de Riederalp et de Bettmeralp, munies d'appareils radio et de leur équipement, partirent à la recherche des écoliers. Vers minuit, on découvrit quelques enfants sur les parois situées près

du Bettmersee. Ils furent aussitôt dirigés par groupes vers l'hôtel le plus voisin. A deux heures du matin, on trouva les trois derniers, passablement épuisés, au flanc du grand glacier d'Aletsch. Une heure plus tard, ils étaient accueillis à l'hôtel de Riederalp.

La plupart des écoliers n'étaient pas équipés comme il l'aurait fallu, lorsqu'on s'aventure en montagne. Ni le maître, ni les enfants ne disposaient d'une carte d'orientation. Fort heureusement, à part quelques écorchures, personne ne fut sérieusement blessé.

Décidément, l'aventure survenue dans cette région, il y a deux ans à peine, à un groupe d'enfants, n'aura guère servi.

Derniers échos de la visite du Conseil fédéral dans le Haut Pays

MÜNSTER. — Comme nous l'avons souligné, les membres du Conseil fédéral ne furent jamais en difficulté pour se mettre dans l'ambiance si chaleureuse des habitants du Haut-Pays. Cette magnifique journée fut empreinte de nombreuses anecdotes. Nous nous plaignons à en relever quelques unes :

A la sortie de l'automobile, M. Roger Bonvin se dirigea vers un vieillard à barbe blanche pour lui serrer la main et converser avec lui. L'interpellé en fut si surpris qu'il resta muet. Ce n'est qu'après quelques instants que, dans

son savoureux patois régional, l'octogénaire put prononcer ces paroles : « Maintenant, je peux mourir, Roger m'a reconnu. Et dire qu'il y a 25 ans que je ne l'avais plus revu. Oui, c'était au moment où je travaillais sous ses ordres pour la réfection de la route de la Furka. »

Un enfant de l'endroit en costume du pays était chargé d'offrir de la boisson aux visiteurs. Lorsque M. Celio préféra la verre de lait au fendant, le « sommelier » eut cette réflexion : « A l'avenir je ne boirais plus mon café "schnaps" le matin, car M. Celio vient de me donner la preuve que même les grands hommes boivent du lait... »

Le lait aura été vraiment à l'honneur au cours de cette réception puisque l'on entendit M. Tschudi dire à M. von Moos : « Wie so Ludwig, Trinks-du auch Milch ? » (Comment, Ludwig, tu bois aussi du lait ?) « Plus souvent que tu pourrais le penser », fut la réponse de M. von Moos...
ludo

Vacances interrompues

BRIGUE. — Alors qu'elle venait à peine de descendre d'un train provenant de Genève, Mme Marguerite Frei, née en 1898, glissa si malencontreusement sur les escaliers du passage sous-voie qu'elle tomba lourdement sur le sol où elle resta inanimée. On s'empressa auprès de la blessée qui fut transportée à l'hôpital. Elle souffre d'une jambe fracturée.

Mme Frei — qui était accompagnée de son mari — se dirigeait sur Zermatt; le couple avait l'intention d'y passer quelques jours de vacances.

CINEMAS

★ Sion - Arlequin ★

Du mercredi 5 juillet au dimanche 9 juillet

Louis de Funès - Dany Saval - Dany Carrel dans

Une souris chez les hommes
le plus moderne des hold-up, un véritable tourbillon humoristique.

Parlé français - 16 ans révolus

★ Sion - Lux ★

Fermeture annuelle
du 3 au 16 juillet

★ Sion - Capitole ★

Du jeudi 6 juillet au dimanche 9 juillet

Audie Murphy - Ben Cooper dans

DUEL AU COLORADO

un Far-West fracassant, ça sent la poudre.

Parlé français - Panavision couleurs
16 ans révolus

★ Martigny - Etoile ★

Jusqu'à dimanche 9 - 16 ans révolus
13 rôles pour Robert Hirschl.

PAS QUESTION LE SAMEDI

Un monument « d'humour juif ! »

★ Martigny - Corso ★

Jusqu'à dimanche 9 - 16 ans révolus
Un film d'action intégrale...

La charge des tuniques rouges
avec Frank Latimore et Alan Scott

★ Cinéma d'Ardon ★

Aujourd'hui : RELACHE
Samedi-Dimanche : MISSION 633

★ Riddes - L'Abeille ★

Ce soir : RELACHE
Samedi et dimanche

« Corrida pour un espion »

★ Saxon - Rex ★

Jeu 6 - 16 ans révolus
De l'action avec Mark Forrest

Maciste contre les géants

Dès vendredi 7 - 18 ans révolus
Plus fort que James Bond!

L'HOMME D'ISTAMBUL

★ Fully - Michel ★

Aujourd'hui : RELACHE
Dès vendredi 7 - 16 ans révolus

Un western avec Gregory Peck
NEVADA

★ St-Maurice - Roxy ★

Aujourd'hui : RELACHE
Dès vendredi : James Bond 007 1/2

★ Monthey - Montheolo ★

Giovedì - Per italiani
LA SFIDA DEI GIGANTI

In italiano - Scope a colori
da 16 anni compiuti

★ Monthey - Plaza ★

Jusqu'à dimanche 20 h. 30 - dès 16 ans révolus

Jack Lemmon - Walter Matthau

LA GRANDE COMBINE

Joyeuse comédie de Billy Wilder en Scope.

★ Bex - Rex ★

Ce soir 20 h. 30 - 16 ans révolus

Le tigre se parfume à la dynamite

avec Roger Hanin

YUGOSLAVIE

poèmes d'Alfred Pan contre 20 francs à son compte courant 647-752-6 Banque cantonale, Martigny.

500 premiers exemplaires, numérotés.

Se hâter. Ecrire : Alfred Pan, poste restante, 1920 Martigny.

Le Comité d'Amis

P 17977 S

DE VALERE A TOURBILLON

Des dessins animés!

Entre deux émissions TV, le dessin animé revient souvent durant la bonne saison. Il s'en trouve d'intéressantes séquences. Il en est d'autres, par contre, qui ont très peu de mérite artistique.

Feu Walt Disney a créé un monde, un empire dans le dessin animé. Il a laissé en otage Donald, Pluto, Mickey. Il y a un contraste étonnant entre les Disney et les autres dessins animés. Le dessin animé d'aujourd'hui est devenu amer, grinçant. Il s'est réfugié dans l'absurde, le dérisoire et l'abstrait.

L'empire de Walt Disney ne doit pas disparaître. Dans l'esprit de millions de téléspectateurs, Walt n'est pas mort et il ne peut pas mourir.

La mort du grand Henry Ford, bâtisseur d'un autre empire, n'a pas empêché des ribambelles de voitures de sillonner les routes du monde, et chaque jour de nouvelles voitures sont encore fabriquées.

Walt Disney est immortel pour plusieurs raisons.

On ne tue pas la poule aux œufs d'or. Sur le plan cinématographique et économique sa signature représente des intérêts fabuleux. Les studios à Burbank emploient des milliers de techniciens. Ceux-ci continuent à moudre du Disney comme ils l'ont fait pendant des années.

Les productions présentées ont un fond, une morale. Et cela compte pour les enfants. Mais le public adulte ne boude pas une production de Walt Disney. Il s'y attache, il y trouve une satisfaction. L'art de Disney, d'un optimisme complaisant, garde un envoiement sur les très vieux enfants que sont les adultes du sexe masculin.

Ainsi il faut souhaiter que la machine continue à tourner pendant de longues années, et que de nouveaux films verront le jour.

—gé—

échos du valais

NR SPORT -- NR SPORT -- NR SPORT -- NR SPORT

Après l'ascension en 3e ligue du FC Vétroz

C'est vendredi dernier 30 juin, au Café Victoria, que le FC Vétroz tenait ses assises annuelles sous la présidence de notre ami André Bonvin qui ouvrit la séance aux environs de 20 h 45 en scrutant la présence de M. Isidore Pilet, représentant de l'autorité communale.

Après la lecture du protocole de la dernière assemblée, par André Putallaz, secrétaire, ainsi que l'approbation de ce rapport, ce fut au tour du trésorier, Jean-Norbert Evéquo, de nous faire part de la situation financière de la société, caractérisée par un montant de Frs 7738,35 aux recettes et 7618,55 aux dépenses, soit un bénéfice de Frs 119,80; si l'on ne peut faire état d'une grande fortune en caisse, il est à reconnaître que cette situation est relativement bonne si l'on songe aux grandes dépenses auxquelles le FC a dû faire face durant la dernière saison; d'autre part, il convient de relever que les frais d'arbitre qui sont remboursés en fin de saison ne l'ont pas été pour 65-65 en raison des trop nombreux points de pénalisation obtenus par l'équipe, ce remboursement se faisant en effet d'une manière inversement proportionnelle aux nombres de ces points.

Les applaudissements qui ponctuèrent la lecture des chiffres témoignèrent bien de leur approbation.

Dans son rapport, le président releva avec satisfaction l'agrandissement de la société; cette dernière saison fut excellente puisqu'elle permit au club d'atteindre le but fixé, c'est-à-dire la promotion en 3ème ligue; chaque élément a fait preuve de bon esprit et de discipline, aucun point de pénalisation ne fut attribué à l'équipe, contrairement, comme nous venons de le voir, à la saison précédente et malgré le titre en jeu. En ce qui concerne les Juniors A, le début de saison fut satisfaisant contrairement au relâchement du deuxième tour, la conduite sur le terrain est à améliorer; quant aux Juniors C, pour la première saison on ne pouvait espérer mieux, il n'y a qu'à continuer sur cette lancée; il convient de remercier entraîneurs et supporters pour leur travail.

SITUATION GENERALE DU F.C.

Les frais de cette dernière saison furent élevés, causés principalement par l'aménagement du nouveau terrain, aménagement provisoire et sans changement pour cette année encore. Les sources de fonds sont le loto, le tournoi, les cartes de supporters ainsi que les entrées sur le terrain.

Du rapport de l'entraîneur Fernand

Pilet il ressort que cette saison écoulée fut difficile, où l'on dut bien souvent se contenter d'un nombre insuffisant de joueurs; en ce qui concerne les finales le premier match contre Evionnaz fut hâlé de difficultés; pour le deuxième, contre Port-Vaïais, l'affaire fut assez rapidement dans le sac si l'on peut dire et l'ascension en 3ème ligue assurée. Malgré les joueurs dispersés dans les écoles de recrues, études ou travail hors du canton, une bonne participation aux entraînements a été constatée. Le travail des supporters fut hautement bénéfique.

Pour ce qui est des transferts, le vide causé par les départs de Guy Putallaz et Roger Vergères est comblé par un certain nombre d'arrivées parmi lesquelles nous pouvons déjà citer celle de Jean Vuérli.

La formation des équipes suscita pas mal de controverses; le nombre d'éléments étant insuffisant, il faudra renoncer à une équipe de Juniors A pour les Juniors B.

Ainsi, pour la saison prochaine, nous nous trouvons en présence de deux équipes actives (réserves), d'une équipe de Juniors B et d'une de Juniors C, ces deux dernières ayant respectivement pour coach Jean-Norbert Evéquo et Gilles Antonin.

NOMINATIONS STATUTAIRES

Le nouveau comité comprendra sept membres contre 5 actuellement. Alors que le président André Bonvin est réélu par acclamations, Antoine Papilloud est élu secrétaire en lieu et place d'André Putallaz; Emile Huser est également réélu membre, quatre autres viennent s'y ajouter: Noël Udry, Charles-Albert Bouloix, Réginald Broccard et... votre serviteur, qui, sans avoir jamais vu une balle de près, s'y laisse tout-de-même enrôler. Les vérificateurs de comptes sont Philippe Papilloud et René Evéquo.

Le tournoi se déroulera le 30 juillet. Après que M. Pilet, conseiller de la Jeunesse et des Sports, eut apporté le salut de l'autorité communale et assuré le club de l'achèvement du terrain pour l'année prochaine, avant de souhaiter à chacun de bonnes vacances et une bonne prochaine saison, la séance est levée à 22 heures.

Souhaitons à nos footballeurs de persévérer dans la voie qu'ils se sont ouverte durant cette période 66-67; la relève d'autre part semble assurée si l'on en juge par la présence à ces débats de nombreux jeunes composant l'équipe des «minimes» avec René Evéquo comme manager.

Ph. Sa.

HAUT-VALAIS

M. Ernest Ritz n'est plus

RIED-MÖREL — A l'hôpital de Viège vient de s'éteindre après une longue maladie, chrétiennement supportée, M. Ernest Ritz, originaire de Ried-Mörel. Le disparu, âgé de 73 ans, avait été de longues années durant le gérant de la coopérative de ce village de montagne. Personne d'un caractère agréable et d'un esprit social élevé, M. Ritz ne laisse que des regrets dans toute la région où il était unanimement estimé.

Nous présentons à la famille notre sincère sympathie.

Vers une prochaine réunion internationale en faveur du Simplon

BRIGUE — La semaine prochaine, une importante réunion — devant rassembler les défenseurs du col du Simplon — se tiendra à Domodossola afin de faire activer la rénovation de l'artère sur le versant italien. Si, du côté suisse, un gros effort est consenti actuellement pour cette voie de communication, il ne semble pas que ce soit le même cas chez nos amis italiens... Espérons que cette assemblée atteigne l'objectif que l'on s'est fixé. On se soucie déjà maintenant du sort qui sera réservé au trafic automobile sur le versant transalpin lorsque la route simplonaise suisse sera complètement terminée. Pourquoi faciliter le trafic sur une partie du col seulement si, après la frontière, on y rencontre de grandes difficultés. Tel est le judicieux raisonnement tenu actuellement par les véritables défenseurs de notre col alpestre.

ludo

EN CAS DE DEUIL

les Pompes funèbres E. Naefen
9, rue du Grand-St-Bernard
Martigny-Ville
se chargent de toutes les formalités.

Cercueils - couronnes - croix
Corbillard automobile
Téléphonez au



Monsieur et Madame Pierre CHEVALLEY-GENIN, leurs enfants et petits-fils, à Collombey et Champéry; Madame et Monsieur Karl GEIGER-CHEVALLEY, leurs enfants et petits-enfants, à Zurich; Monsieur et Madame Eric CHEVALLEY-RAMUZ et leurs enfants, à Morges; Madame Huguette TISSOT-CHEVALLEY, ses enfants et petits-enfants, à Yverdon et en France; Mademoiselle Claudine CHEVALLEY, à Vevey; Monsieur Arthur SANDOZ et ses enfants, à Yverdon; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Arthur CHEVALLEY

leur cher père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé dans sa 69e année, après une longue et pénible maladie vaillamment supportée.

L'incinération aura lieu au crématoire de Vevey, le samedi 8 juillet 1967, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son deuil, la famille de

Madame

Marcelle GAILLARD-CLEMENZO

remercie de tout cœur toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes, envois de fleurs, couronnes et messages, l'ont réconfortée dans ses jours de peine.

Un profond merci au docteur Zumstein, à sœur Stéphanie, au personnel de l'hôpital de Martigny, à la direction et au personnel des jouets Weber S. A. à Sion, aux Secours mutuels et au cœur mixte Sainte-Cécile, à Ardon.

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui sa fidèle servante

Madame veuve Joseph TSCHOPP

née Noémie ZUFFEREY,

leur bien chère maman, grand'maman, aïeule, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée dans sa 78ème année, munie des Sacraments de l'Eglise.

Ont le grand chagrin de faire part de leur deuil:

Madame et Monsieur Candide ROSSIER-TSCHOPP, à Chippis, leurs enfants et petits-enfants, à Crans;

Madame et Monsieur Werner ESCHERTSCHOPP et leurs enfants, à Genève;

Monsieur et Madame Raymond TSCHOPP-GITZ, leurs enfants et petits-enfants, à Chippis;

Monsieur et Madame Candide TSCHOPP-ANTILLE et leurs enfants, à Chippis;

Monsieur et Madame Joseph TSCHOPP-DEGLI et leurs enfants, à Chippis et Conthey;

Monsieur et Madame Emile TSCHOPP-ANTILLE et leurs enfants, à Chippis;

Madame et Monsieur Claude ZUBERTSCHOPP et leur fille, à Chippis;

Monsieur et Madame Laurent TSCHOPP-REY et leurs enfants, à Chippis;

Madame et Monsieur Yvon BANDOLIER-TSCHOPP et leurs enfants, à Sion;

Monsieur et Madame Léon ZUFFEREY-ZUFFEREY, à Sierre et leurs enfants et petits-enfants;

Mademoiselle Ernestine ZUFFEREY, à Chippis;

Monsieur et Madame Urbain ZUFFEREY-ZUFFEREY, à Chippis et leurs enfants et petits-enfants;

Mademoiselle Adèle TSCHOPP, à Paris (XVIIe);

Les enfants et petits-enfants de Candide ZUFFEREY;

ainsi que les familles parentes et alliées TSCHOPP, ZUFFEREY, SALAMIN, ROSSIER, ESCHER, GITZ, ANTILLE, DEGLI, ZUBER, REY, BANDOLIER, BAGNOUD, MASSERER, FUMEAUX, GAY, ERNSTER, BEYTRISON, CLERC, CALOZ, SAVOY, NAOUX, MELLY, LAMON, FRILY.

L'ensevelissement aura lieu à Chippis, le vendredi 7 juillet 1967, à 10 h.

Départ du domicile mortuaire, rue des Vergers, à 9 h. 45.

Priez pour elle.

Pour répondre au vœu de la défunte, on est prié de remplacer l'envoi de fleurs, couronnes, etc., par une offrande en faveur de messes, bonnes œuvres, en particulier vocations religieuses, sacerdotales et missions.



Monsieur Albert Vauthy et famille;

Monsieur et Madame André Rosset et leurs enfants;

Monsieur et Madame Marcel Rosset et leur fils;

profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie, remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, ont pris part à leur douloureuse épreuve et les prient de trouver ici l'expression de leur sincère gratitude.

P 330 X



La famille de

Monsieur

Gilbert REVAZ-GATTLEN

à Saint-Maurice, très sensible aux marques de sympathie qui lui ont été témoignées à l'occasion du décès de son cher défunt, exprime sa profonde reconnaissance à tous ceux qui, par leur présence, leurs messages, prières, dons de messe et envois de fleurs, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Un merci spécial au révérend curé de Saint-Maurice, aux docteurs Paratte, Nussbaumer, Panas; au personnel des hôpitaux de Saint-Maurice et Monthey, à la classe 1899, à ses amis et collègues.

P 34012 S



Madame Marie-Louise CRETENAND-FORT, à Isérables;

Madame Robert VUILLAMOZ-CRETENAND et leurs enfants, à Isérables;

Monsieur Joseph CRETENAND-CRETENAND et ses enfants, à Isérables;

Monsieur Arthur CRETENAND-HOFFSTETTER et ses enfants, à Lausanne;

Monsieur Alphonse CRETENAND-HUBER et ses enfants, à Isérables;

Madame Maurice TROILLET-CRETENAND et ses enfants, à Champsec;

Monsieur Donat CRETENAND-REYNARD et son fils, à Isérables;

Monsieur Jean-Pierre CRETENAND-CRETENAND et ses enfants, à Isérables;

Madame REYNARD-DUC-CRETENAND et ses enfants, à Genève;

Madame Joseph PERRAUDIN-CRETENAND, à Ridides;

Madame Emile MONNET-CRETENAND, à Isérables;

Monsieur Emile CRETENAND-MONNET, à Condémines;

Monsieur François CRETENAND-GILLOZ, à Condémines;

Madame Clovis CRETENAND-CRETENAND, à Isérables;

Famille Clovis BORNET-CRETENAND, à Fey;

ainsi que les familles parentes et alliées VUILLAMOZ et FORT, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

David CRETENAND

décédé subitement dans sa 71e année.

L'ensevelissement aura lieu à Isérables, le vendredi 7 juillet, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P.P.L.



LA SOCIETE DE CHANT LA CECILIA, DE CHIPPIIS

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame

Noémie TSCHOPP

mère de son dévoué directeur Emile et de ses membres Raymond, Candide, Laurent, et grand-mère de Jean-Marc et Francis.

Les membres sont priés d'assister aux obsèques.



Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son deuil

la famille de Monsieur

Henri ZUFFEREY

remercie toutes les personnes qui l'ont réconfortée dans sa douloureuse épreuve et spécialement le Rd père Comina, curé de la paroisse, les curés Fleury et Caloz, le Rd père Caloz, ainsi que le CAS, groupe de Sierre.

Chandolin, juillet 1967.



LE FOOTBALL-CLUB CHATEAUNEUF

a le regret de faire part du décès de

Madame

Alphonsine MARET

mère de son président d'honneur M. Théo Maret et de ses membres Edmond, Prosper et Philippe.

La messe de sépulture à laquelle les membres sont priés d'assister aura lieu aujourd'hui, jeudi 6 juillet 1967, à 11 heures, en l'église de St-Guérin, à Sion.

P 34588 S



LE COMITE DE L'ASSOCIATION VALAISANNE POUR L'INDUSTRIE DE LA PIERRE NATURELLE

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Charles TISSIERES

frère de son membre M. Alfred Tissières.

Les funérailles auxquelles les membres sont priés de prendre part, auront lieu à St-Léonard, le jeudi 6 juillet, à 10 heures 30.

P 34589 S



Monsieur Hermann Dussex de l'entreprise Dubuis & Dussex à Sion

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Charles TISSIÈRES

beau-père de son associé M. Antoine Dubuis.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Léonard, le jeudi 6 juillet 1967, à 10 h 30.

P 34594 S



Emue par les témoignages de sympathie, les offrandes de messes, les envois de fleurs, de couronnes et les présences amicales qui ont été pour elle un précieux réconfort dans sa douloureuse épreuve, la famille de

Maître

Edouard BAGNOUD

avocat et notaire

à Sierre, exprime sa gratitude à tous ceux qui ont pris part à sa peine.

Juillet 1967.

P 34098 S

NOUVELLES SUISSES ET ÉTRANGÈRES

La guerre civile va-t-elle se rallumer au Congo ? Des mercenaires ont été parachutés sur Stanleyville

KINSHASA. — Un commentateur de Radio-Kinshasa a annoncé que des mercenaires étrangers ont été parachutés la nuit dernière sur Kinsangani (ex-Stanleyville) et sur Bukavu.

Des étrangers, a affirmé le radio, ont mis en application « un plan machiavélique pour s'emparer du pouvoir au Congo. » Bukavu est située à l'Est du Congo, et Kinsangani est située au Nord-Est du pays.

DECLARATION DU GENERAL MOBUTU

Deux avions non identifiés ont débarqué, à 6 heures 30, de l'Est du Congo, des commandos étrangers sur l'aéroport de Kinsangani (ex-Stanleyville), a annoncé le général Mobutu, président de la République démocratique du Congo, dans un message radio-diffusé à la nation congolaise.

Le général Mobutu a précisé que ces commandos étrangers occupaient l'aéroport de Kinsangani.

A la même heure, a dit le général Mobutu, des colons étrangers se sont constitués en milices à Bukavu, dans l'Est du Congo, et ont attaqué les

troupes de l'armée nationale congolaise, qui se défendent.

Le général Mobutu a annoncé que le Congo avait fait appel au Conseil de Sécurité des Nations Unies et au secrétariat général de l'Organisation de l'Unité africaine contre « l'agression qui compromet dangereusement la souveraineté du Congo ».

MESURES D'EXCEPTION

A la suite du coup de main exécuté par des éléments étrangers sur Kinsangani et Bukavu le gouvernement de la République démocratique du Congo a pris hier après-midi les mesures suivantes :

1. Toutes les frontières du pays sont

fermées y compris la frontière avec la République du Congo et notamment les liaisons entre Kinshasa et Brazzaville par le « beach » sur le fleuve Congo.

2. Un couvre-feu est institué pour les étrangers, de 18 heures à 6 heures du matin.
3. Les étrangers doivent remettre aux autorités les armes qu'ils pourraient avoir en leur possession.
4. Il est interdit jusqu'à nouvel ordre aux étrangers de quitter le territoire congolais.
5. Les avions commerciaux ne peuvent atterrir qu'au transit sur les aéroports congolais.

APPEL AU CONSEIL DE SECURITE

« Nous avons le regret de vous informer que la République démocratique du Congo est actuellement victime d'une agression de la part des impérialistes colonialistes occidentaux », déclare le général Mobutu, président de la République démocratique du Congo, dans un câble adressé mercredi au président du Conseil de Sécurité. « Nous comptons sur une intervention vigoureuse du Conseil de Sécurité pour que cessent ces actes de banditisme. »

BUKAVU OCCUPEE

On apprend mercredi au Département d'Etat américain à Washington que des membres dissidents de l'armée nationale congolaise, commandée par des mercenaires étrangers ont occupé la ville de Bukavu, dans l'Est du Congo. Le Département d'Etat qui se réfère, en donnant cette nouvelle, à des indications de source diplomatique, a déclaré que les éléments dissidents avaient attaqué mercredi à l'aube les troupes gouvernementales et pris la ville.

Le porte-parole du Département d'Etat qui donnait une conférence de presse, n'a pas été en mesure d'indiquer

l'identité des mercenaires, ni de préciser si les combats avaient fait des victimes. Il a cependant ajouté que des préparatifs étaient en cours pour pouvoir assurer au besoin l'évacuation des ressortissants américains installés dans la région de Bukavu. Il y aurait en tout 64 ressortissants américains dans cette région, y compris 51 missionnaires et leurs familles.

Le Département d'Etat n'a pas fait de rapport entre l'incident de Bukavu et les nouvelles relatives à l'arrivée de parachutistes étrangers au Congo. Le porte-parole a précisé qu'il ne possédait aucune information sur ces atterrissages à Bukavu et à Kinsangani, dans l'Est du Congo.

Une demande de referendum qui aboutit

LAUSANNE — A la suite du vote par le conseil communal à la mi-juin d'un règlement sur la fermeture des magasins, dans le cadre de la loi fédérale sur le travail, règlement qui avait donné lieu à de longues tractations, la section de Lausanne de la « Société suisse des employés de commerce » et de l'« Union syndicale de Lausanne » ont déposé une demande de referendum, qui a abouti, ayant recolté plus de 5 000 signatures.

La votation populaire se fera d'ici deux mois.

Un automobiliste de 79 ans renverse un cantonnier

EMMEN — M. Isidor Riedweg, 46 ans, cantonnier, de Reussbuehl, a été accroché par un automobiliste de 79 ans, mercredi matin, à Emmen (Lucerne), sur la route cantonale Bâle-Lucerne. Le malheureux, qui était père de cinq enfants, a été tué sur le coup.

Le Congo dépité de voir un défenseur à M. Tshombé

Me Floriot violemment attaqué

KINSHASA — Radio-Kinshasa a violemment pris parti mardi soir contre Me René Floriot qui, selon la famille de M. Tshombé, a accepté d'assurer la défense de l'ex-premier ministre congolais.

« Cet avocat bourgeois, a déclaré le speaker de Radio-Kinshasa, ne défend que des causes de recoins, de vautours et de vampires qui pillent les richesses du Tiers-monde. » Soulignant que l'avocat français avait récemment refusé de prendre la défense des intérêts du gouvernement congolais dans l'affaire de l'« Union Minière », le speaker a estimé que Me Floriot est « inféodé à la haute finance internationale,

aux milieux bancaires et autres exploités mondiaux connus ».

On apprend d'autre part que le bureau du « Mouvement populaire de la révolution » dont le président-fondateur est le général Mobutu, chef de l'Etat congolais, s'est réuni pour prendre officiellement position à propos de l'éventuelle défense de M. Tshombé par Me Floriot.

● AUJOURD'HUI, SEANCE FINALE DU CABINET DE BONN.

Bonn. — Durant la seconde journée de sa séance marathon, sur les perspectives financières à moyen terme (1968-1971), le cabinet de Bonn a terminé, pour l'essentiel, la partie fiscale de ses délibérations. Le porte-parole du gouvernement, M. Karl Guenther von Hase, secrétaire d'Etat, a déclaré mercredi soir à la presse, que la séance finale de jeudi, 3ème journée des discussions secrètes, sera consacrée à la politique conjoncturelle et à une dernière adaptation des diverses propositions fiscales.

● UN CHEF COMMUNISTE INDO- NESIEN SUR LA SELLETTE.

Djakarta. — Sudisman, l'un des derniers chefs communistes indonésiens encore vivants, a comparu mercredi devant un tribunal militaire spécial sous l'inculpation de complicité dans le coup d'Etat manqué d'octobre 1965. Il est également accusé d'avoir essayé d'organiser une résistance armée après l'échec du putsch communiste.

● NOMINATION DU NOUVEAU CHEF DU CORPS EXPEDITION- NAIRE EGYPTIEN AU YEMEN

LE CAIRE — Le général Abdel Kader Hassan a été nommé commandant en chef du corps expéditionnaire égyptien au Yémen, annonce le quotidien cairote « Al Ahrâm ».

L'ancien commandant en chef était le général Talaat Hassan, dont « Al Ahrâm » ne fait aucune mention.

Le gouvernement sud-arabique disparaît

ADEN. — Le gouvernement de la Fédération sud-arabique, principale cible des nationalistes et un des principaux obstacles à un règlement pacifique en Arabie du Sud, semble avoir accepté de disparaître. Il a confié mercredi à M. Hussein Bayoomi, ministre de l'Information, les fonctions de Premier ministre, première étape vers la constitution d'un gouvernement provisoire largement représentatif.

Le nouveau cabinet aurait également décidé de prendre contact avec l'organisation « Flosy », que soutient Le Caire, et son rival, le « Front national de libération », ainsi qu'avec d'autres mouvements en vue de leur participation au gouvernement provisoire auquel la Grande-Bretagne remettra ses pouvoirs à la proclamation de l'indépendance en janvier prochain.

Importante déclaration du général Moshe Dayan LA BANDE DE GAZA EST UNE PORTION D'ISRAEL

GAZA — Le général Moshe Dayan, ministre de la défense, a rendu publique une décision importante du gouvernement israélien en annonçant « La bande de Gaza est Israël et doit devenir véritablement une portion du pays ».

C'est au cours d'une visite d'inspection effectuée à Gaza quelques heures après qu'il ait été connu en Israël le rejet par l'assemblée générale des Nations Unies de la résolution yougoslave exigeant l'évacuation immédiate et inconditionnelle des territoires acquis, que le ministre de la défense a fait cette importante déclaration.

Parmi les premières mesures d'intégration, il a indiqué que dès la semaine prochaine, les résidents de Gaza recevraient des permis des autorités militaires pour se rendre en Israël ou dans les territoires occupés de la rive occidentale du Jourdain, et que des transports réguliers seraient organisés pour eux. Ceux qui veulent se rendre à l'étranger pourront recevoir des passeports. Cependant, le couvre-feu sera provisoirement maintenu, du fait de la présence dans le territoire de soldats égyptiens et de fédérations qui s'y dissimulent.

Ainsi, la bande de Gaza, peuplée de 80.000 résidents permanents et de quelque 250.000 réfugiés palestiniens, semble destinée à devenir, après la vieille ville de Jérusalem, le second des territoires conquis annexé à Israël.

Aucune décision du même genre n'a été jusqu'à présent annoncée en ce qui concerne la rive occidentale du Jourdain dont l'intégration pratique dans l'économie d'Israël est cependant en cours.

Les intentions rendues publiques par le général Dayan s'inscrivent dans le cadre des mesures que propose Tel Aviv pour la solution du problème des réfugiés.

Du point de vue d'Israël Gaza n'avait jamais été intégré à l'Egypte et son contrôle permanent est considéré comme absolument indispensable par les Israéliens sur le plan stratégique.

Les autorités militaires estiment, semble-t-il, que les 10.000 à 15.000 individus les plus dangereux du point de vue de la sécurité, Fedayin, membres de l'organisation de libération palestinienne en particulier, ont été arrêtés ou se sont enfuis avant la conquête de la bande de Gaza en juin dernier.

SURPRISE DE L'O.N.U.

NEW YORK — La surprise est d'autant plus grande que l'annexion de la vieille ville de Jérusalem a été unanimement condamnée par l'assemblée générale extraordinaire dans une résolution séparée. D'autre part, un grand nombre de délégués se disaient en droit de penser qu'Israël ne poserait pas avant un certain temps aussi bien le problème de Gaza que celui de la rive occidentale du Jourdain.

Le malaise s'explique par le sentiment qu'Israël cherche à profiter le plus rapidement possible de l'échec subi par une résolution qui voulait le condamner comme agresseur. On attend cependant que le gouvernement israélien précise ce que le général Dayan entend par « mesures destinées à intégrer le territoire de Gaza dans l'Etat d'Israël », bien que l'espoir soit faible de le voir prendre une position différente de celle du ministre de la défense.

SILENCE AU CAIRE

LE CAIRE — On note un silence total dans la capitale égyptienne sur les déclarations du général Moshe Dayan.

Ouvrier de la voie tué par le train

LAUSANNE — La direction du 1er arrondissement des chemins de fer fédéraux communique que mercredi à 17 h. 45, un train facultatif roulant vers Bienne, a atteint, entre Vaumarcus et Gorgier, un ouvrier d'entreprise de la voie, qui a été tué.

Il s'agit de M. Carmelo Catamia, né le 1er septembre 1934, de Fondacelli, province de Messine. Le protecteur du chantier avait annoncé l'arrivée du train au moyen de sa corne, mais il semble qu'il n'ait pas été entendu par la victime.

Grève des téléphones en Italie

ROME — Les 12 000 employés de l'« Office des téléphones d'Etat », observent depuis ce matin une grève nationale de 48 heures. Les centraux inter-urbain et international ne répondent plus aux appels et il n'est pas possible d'obtenir des communications à l'étranger à partir de l'Italie.

Le mouvement a été lancé par les organisations syndicales de toutes tendances pour protester contre le projet de confier une partie du trafic téléphonique des téléphones d'Etat à la société concessionnaire S.I.P.

Toujours Gibraltar L'Espagne écrit à U Thant

NEW-YORK — Dans une lettre remise mercredi à M. Thant, secrétaire général des Nations-Unies, l'Espagne rejette le plan britannique de referendum à Gibraltar, en accusant notamment Londres d'avoir violé une résolution de l'assemblée générale des Nations-Unies, en rompant les négociations et en prenant unilatéralement la décision de referendum. L'Espagne demande aux Nations-Unies d'envoyer des observateurs à Gibraltar, et annonce qu'elle considérera comme non-avenus les résultats du referendum.

Avion géométrie variable La France se retire, « grand regret » britannique

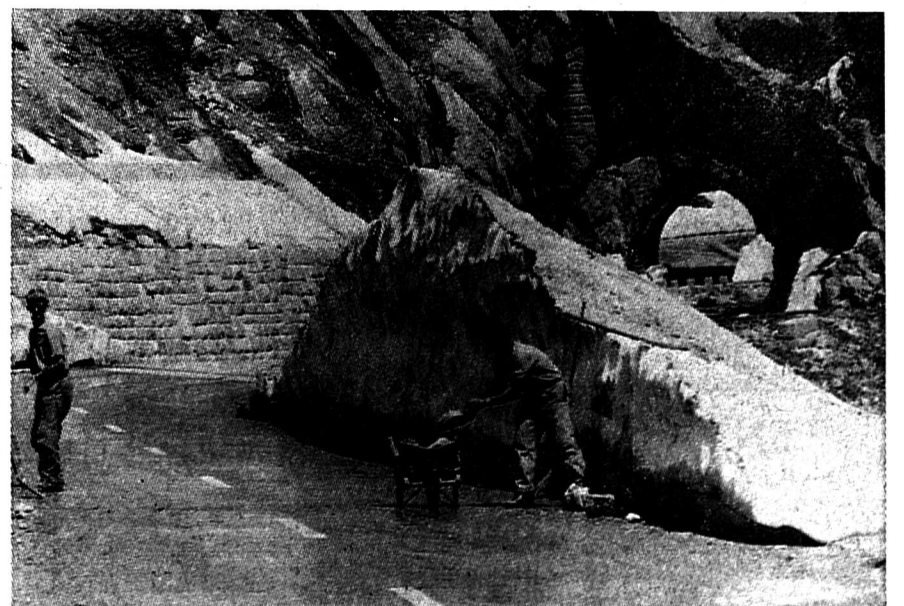
LONDRES. — Le gouvernement britannique accueille avec « grand regret » la décision de la France de se retirer du projet de l'avion à géométrie variable, a déclaré hier aux Communes M. Denis Healey, secrétaire à la Défense.

Le gouvernement britannique examine la situation résultant de la décision française et les conséquences qu'elle pourra avoir sur les plans militaire, industriel, stratégique et en ce qui concerne la collaboration éventuelle d'autres pays.

Un jeune serrurier se noie

LUCERNE — M. Anton Stadelmann, 23 ans, serrurier, de Littau (Lucerne) est tombé à l'eau alors qu'il essayait de mettre en marche le moteur d'un bateau de location, mardi soir, près de Lucerne. Le malheureux s'est noyé et n'a pas encore pu être retrouvé, malgré les recherches entreprises par la police du lac de la ville et du canton de Lucerne.

Ils vous permettent d'aller en vacances en toute sécurité...



Le col du Susten est ouvert depuis le 1er juillet au trafic. Mais chaque jour, des équipes d'entretien contrôlent la route, évacuent les cailloux tombés sur la chaussée par la fonte des neiges.

Hommage à ces travailleurs qui vous permettent de rouler en sécurité vers le chemin des vacances.